



**PARALYMPIQUES**  
CINQ ÉPREUVES, CINQ VICTOIRES  
POUR CHANTAL PETITCLERC S 9

**CHARLEVOIX**  
DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL  
DE 40M\$ AU MASSIF A 6



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2004

SUICIDE ASSISTÉ À MONTRÉAL

## « Je peux comprendre »

— Claire L'Heureux-Dubé, juge à la retraite de la Cour suprême, selon qui il faut assouplir le Code criminel

ANNE-MARIE VOISARD  
AMVoisard@lesoleil.com

■ Claire L'Heureux-Dubé, juge récemment retraitée de la Cour suprême du Canada, prône un assouplissement au Code criminel. Elle est d'avis qu'« autour de l'être humain existe un espace que l'État ne doit jamais enfreindre ». Cet espace va jusqu'à laisser une mère libre d'aider son enfant à se suicider, comme c'est arrivé en fin de semaine à Montréal.

« Je peux comprendre », a répondu Mme L'Heureux-Dubé, lorsque interrogée par LE SOLEIL sur le geste de cette femme de 59 ans, qui est accusée d'avoir voulu abrégé les souffrances de son fils atteint de sclérose en plaques. Sa propre mère a souffert, elle aussi, de sclérose en plaques. « Elle demandait à mourir », souligne-t-elle, avant d'enchaîner :

Voir SUICIDE en A 2 >

Plus d'informations Page A 3

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Devrait-on autoriser le suicide assisté dans le cas de maladies incurables ?

ÉCRIVEZ-NOUS À : [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com) en inscrivant votre adresse et votre numéro de téléphone.



Marielle Houle, dévastée, est escortée par un constable spécial après sa comparution au palais de justice de Montréal. Elle est accusée d'avoir aidé ou encouragé son fils, Charles Fariola, 36 ans, à se donner la mort.



Distribution de vivres aux Gonaïves

## LES GONAÏVES Après le désastre, la crise sécuritaire

MARC THIBODEAU  
La Presse

LES GONAÏVES — « Chaque jour est un mauvais jour ici », déclare John Harrison.

Le responsable de la sécurité pour la région des Gonaïves de la Mission des Nations unies de stabilisation en Haïti (MINUSTAH) n'avait pas le cœur à rire, hier, lorsque *La Presse* l'a rencontré à l'entrée du centre de coordination des mesures d'urgence de la ville.

Depuis plusieurs jours, les séances de distribution de nourriture se révèlent difficiles. Le manque d'eau et de nourriture rend la population plus agressive et complique ce faisant la tâche des soldats chargés d'assurer la sécurité des distributions.

Encore hier, les soldats ont dû tirer des coups de semonce. « Nous avons aussi eu un problème à un autre endroit. Des gangs ont empêché les femmes de se mettre en ligne pour recevoir de la nourriture. La distribution a été bloquée pendant deux heures, jusqu'à ce que je donne l'autorisation d'utiliser plus de force », dit cet ex-policier de la GRC.

Sur un site de distribution où s'est rendue *La Presse*, des centaines de femmes attendaient en ligne, souvent depuis des heures. À notre arrivée, une échauffourée a éclaté autour d'un sac de riz, forçant les casques bleus à intervenir. D'autres soldats repoussaient les hommes de l'autre côté de la rue, parfois en utilisant des boucliers antiémeutes. Un des Haïtiens observant la scène a décrié les méthodes utilisées. « Les Haïtiens sont battus, ils sont méprisés. Ce n'est pas nécessaire de nous traiter comme ça », a-t-il lancé.

En partant du lieu de distribution, M. Harrison a indiqué qu'il s'agissait d'une partie de plaisir par rapport à ce qu'il a vu jusqu'à maintenant. « Les gens ont

Voir CRISE en A 2 >

Plus d'informations Page A 4

### SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 7
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 5	Loteries	A 2
Bridge	S 14	Météo	S 16
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
		Mots croisés	B 7
Normand Provencher	A 5	Petites annonces	S 12
Julie Lemieux	B 3	Télévision	B 2

### MÉTÉO

Max. : 14, min. : 4  
Nuageux avec averses.  
Détails page S 16.

### Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 130,1 mm / An dernier: 73,9 mm  
Cet été: 600,2 mm / Lété dernier: 519,9 mm

QUÉBEC,  
108<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 269  
FLORIDE, 1,75 \$US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657\*00072 8



Caroline Brunet et sa médaille de bronze remportée à Athènes

RÉCOLTE DÉCEVANTE DU CANADA À ATHÈNES

## Le système peut inciter à la médiocrité, juge Caroline Brunet

CARL TARDIF  
CTardif@lesoleil.com

À part pour s'offrir une croisière de cinq jours dans les îles grecques au lendemain des Jeux olympiques, elle n'est pas retournée sur l'eau depuis sa dernière course. À n'en pas douter, Caroline Brunet a tourné la page sur sa carrière sportive. Ça ne l'empêche pas d'avoir son mot à dire sur le système canadien qui a été remis en question à la suite de la performance de l'équipe nationale à Athènes.

La médaillée de bronze aux JO de 2004 n'a pas encore pris une décision sur ce qu'elle fera de son quotidien au cours des prochaines années. Ça de-

vrait venir après les Fêtes. Il y a ce pendant fort à parier que sa deuxième carrière n'ait aucun lien avec le sport. « Je ne me vois pas là-dedans », précisait celle qui a malgré tout une idée bien arrêtée sur la question.

« L'argent n'achète pas le succès. Plusieurs personnes disent que le Canada devrait être plus généreux envers les athlètes. Moi, je pense plutôt qu'on donne trop d'argent à trop de monde. Ici, on est traité d'une manière égale, même si on n'a pas tous les mêmes besoins. Selon moi, le système canadien peut inciter

à la médiocrité », souligne celle qui compte trois médailles olympiques (deux d'argent et une de bronze) et trois titres mondiaux (1997, 1998, 1999) sur la distance de 500 mètres en kayak individuel.

Selon la kayakiste de Lac-Beauport, qui réside maintenant au centre-ville de Montréal, le problème canadien en est plus un d'attitude que de fric. Dans l'évaluation qu'elle trace de la situation, il y a encore trop d'athlètes qui se contentent de participer.

Voir BRUNET en A 2 >

Trop d'athlètes se contentent de participer, selon elle

PLUS DE 20 DÉMOS 2004 À LIQUIDER



Tahoe Z71  
4x4  
Rabais 12 000\$  
ou 749\$/mois\*\*

500\$ essence gratuit

+ 1 500\$ liquidation 2004

Trail Blazer LT  
Rabais 10 000\$  
ou 399\$/mois\*\*



Citadelle  
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

89, Kennedy, Lévis 835-1171  
www.citadellechev.gmcanada.com

Le grand luxe d'un sport utilitaire à petit prix



## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

# DEMAIN

DANS LE SOLEIL

## COMMERCE ET AFFAIRES



Vous investissez, vous ajoutez des emplois dans votre entreprise, vous avez une nouvelle à communiquer, faites-le savoir à Pierre Champagne qui signe la rubrique « Commerce et affaires » le lundi et le mercredi dans LE SOLEIL.

Dans le cahier Économie

## LE RADIO X VISITE LE PROLAB



Une belle rivalité se dessine entre le Radio X de Québec et le ProLab de Thetford Mines dans la Ligue nord-américaine de hockey. Ces deux équipes s'affronteront, ce soir, dans la ville de l'amiante.

Dans le cahier Sports



La distribution de vires se déroule sous surveillance armée — ici un tank argentin de la force multinationale de l'ONU.

## CRISE

Suite de la Une

faim, les gens ont perdu leur maison, leur famille, c'est normal qu'ils soient impatients», explique le policier, qui s'attend à ce que la situation « empire encore » avant de s'améliorer.

## INFECTIONS À LA HAUSSE

Question de compliquer plus encore les choses, on assiste à une augmentation marquée du nombre d'infections. « Il y a de plus en plus d'enfants avec des diarrhées, des cas de typhoïde, de la malaria. Ça ne fait que commencer. Dans les jours qui viennent, ce sera pire », prévient le médecin Michel-Roger Noël, venu prêter main-forte bénévolement aux résidents éprouvés de la ville.

Il déplore le manque de ressources. « Nous n'avons pas de personnel, pas de médicaments. Même moi je n'ai pas mangé ni bu depuis ce matin », dit M. Noël.

Le programme alimentaire mondial (PAM), qui a acheminé jusqu'à maintenant 175 tonnes métriques de nourriture aux Gonaïves, estime que la situation, du moins en matière de distribution de nourriture, est en train de s'améliorer.

Le directeur du PAM, Guy Gauvreau, qui s'est rendu hier dans la ville pour faire le point sur la situation en matière de sécurité, souligne qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre de points de distribution pour réduire la tension.

Le président de CARE international, Peter Bell, a aussi indiqué hier qu'il fallait procéder à une telle augmentation. Il a par ailleurs mis en doute la faisabilité du plan du gouvernement haïtien qui souhaite entamer rapidement des évacuations partielles de la ville pour faciliter le nettoyage. La tâche s'annonce titanesque, comme on peut le constater en survolant la ville en hélicoptère. La boue est partout.

La sécurité risque aussi de jouer un rôle relativement aux évacuations, dit

M. Bell. « Les gens risquent de ne pas vouloir laisser leur maison. Ils sont prêts à protéger avec leur vie les biens qu'il leur reste », estime-t-il.

Les deux hommes réclament une augmentation rapide du nombre de soldats de la MINUSTAH.

Les Gonaïves, avant que la crise humanitaire n'éclate, était déjà extrêmement instable. Selon un rapport diffusé en août par un groupe de juristes haïtiens, d'ex-militaires et d'ex-rebelles imposaient leurs diktats à la population. C'est de la ville qu'était partie l'insurrection ayant précipité le départ du président Jean-Bertrand Aristide.

La police nationale haïtienne, en piètre état, ne dispose que d'une voiture et d'une soixantaine d'agents pour chapeauter 250 000 personnes. « On ne peut pas compter sur eux », tranche M. Harrison.

Les difficultés en matière de sécurité ne font que compliquer le quotidien des résidents des Gonaïves qui, dans bien des cas, demeurent coupés de leur famille ailleurs dans le pays.

Nombre d'Haïtiens vivant dans la capitale se retrouvent ainsi sans nouvelles depuis le passage de la tempête tropicale Jeanne, qui a fait plus de 1514 morts et 952 disparus, un nombre sans cesse révisé à la hausse à mesure que les secouristes fouillent dans les décombres.

Nadège Bastien, qui travaille à Port-au-Prince, est sans nouvelles depuis une semaine de plusieurs de ses proches. « J'ai tenté de les joindre sur le cellulaire que j'avais, mais il n'y a pas de réponse », indique la jeune femme, rongée par l'inquiétude.

Nombre d'Haïtiens ne disposent pas des ressources requises pour se rendre aux Gonaïves, qui demeurent coupées du sud du pays par une véritable mer. Faute de pouvoir se rendre sur place, ils étaient nombreux dimanche, à l'église, pour rendre hommage aux victimes de la tempête. « Ils prient, ils prient beaucoup. Dieu, c'est leur dernier recours », indique le prêtre Jessi Bélizaire, rencontré à l'église du Sacré-Cœur.

## SUICIDE

Suite de la Une

« Jamais je n'aurais été capable de faire ça. »

Mais que d'autres le fassent, elle trouve qu'ils peuvent avoir leurs raisons et que le Code criminel ne devrait pas les en empêcher, comme c'est le cas actuellement. À ceux que cette prise de position pourrait étonner, l'ancienne juge prend soin de rappeler sa dissidence dans l'affaire Sue Rodriguez, laquelle s'apparente à la situation présente.

## L'AFFAIRE RODRIGUEZ

C'est arrivé en 1993. Sue Rodriguez, une mère de famille de 42 ans, vivant en Colombie-Britannique, était atteinte de sclérose latérale amyotrophique, une maladie dégénérative qui allait inévitablement la rendre dépendante d'un respirateur. En désespoir de cause, elle s'est adressée à la Cour suprême pour qu'on la laisse mourir, au moment où elle le déciderait. Elle prenait appui sur la Charte canadienne des droits et libertés, notamment les articles 7, 12 et 15, qui traitent du droit à l'autonomie et à l'autodétermination.

Le jugement, rendu à cinq contre quatre, lui a refusé le

feu vert (elle est morte quand même, sauf qu'on n'a jamais su qui l'avait assistée).

M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé était au nombre des dissidents avec la juge Beverly McLachlin. Elles ont produit leur propre rapport, dans lequel elles affirment que « l'alinéa 241 b) du Code criminel viole le droit à la sécurité de la personne garanti par l'article 7 de la Charte. Ce droit, continuent-elles, comporte un élément d'autonomie personnelle qui protège la dignité et la vie privée des personnes à l'égard de décisions relatives à leur propre corps ».

En entrevue, hier, M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé a expliqué que son raisonnement se situe dans la même ligne de pensée que l'arrêt Morgentaler, en 1988. Il était alors question du droit pour les femmes de se faire avorter. L'arrêt a rendu inopérant l'article du Code criminel, qui interdisait l'avortement.

Claire L'Heureux-Dubé, qui a quitté la Cour suprême le 1<sup>er</sup> janvier 2003, ne croit pas pour autant à une liberté absolue. « Il va falloir, précisez-t-elle, mettre des balises. » Mais sa conviction demeure. L'État n'a pas à prendre la place des individus. « Pourquoi le pouvoir impersonnel de l'État se superposerait-il à mon pouvoir personnel ? » demande-t-elle. La question contient la réponse.

« Pourquoi le pouvoir impersonnel de l'État se superposerait-il à mon pouvoir personnel ? »



Claire L'Heureux-Dubé était à Québec hier à l'occasion du congrès de l'Association des administrateurs judiciaires.

## BRUNET

Suite de la Une

« Le Canada a investi plus d'argent après les JO de 2000, mais les résultats ont été pires que jamais en 2004. Mettre plus de sous, c'est bien, mais parfois, c'est comme si on plaçait un Band-aid sur un bobo. Ça soulage, mais ça ne soigne pas. Il faut investir sur la qualité de l'entraînement et y aller au cas par cas. Ils le font en Scandinavie, on a commencé à le faire un peu ici (elle en a profité pour les JO de 2004) mais ce n'est pas assez. Il n'y a pas de hiérarchie. »

Caroline Brunet n'a pas l'intention de partir en guerre contre le système, d'être la voix de l'opposition. Au cours des 20 dernières années, elle a livré sa part de batailles sur la ligne de départ des différents bassins de la planète et, aussi, contre sa propre Fédération. « Il faudrait entendre le discours à plus d'une reprise pour que ça change, mais je suis tannée de me battre. Et avec ce que je viens de dire, je n'ai pas l'impression que je ferais une bonne ambassadrice pour Sport Canada... »

Pourtant, elle a été une digne représentante de l'Association canadienne de canotage. D'ailleurs, plusieurs analystes ont souvent pensé que le pays était une puissance mondiale en canoë-kayak. La plus grande kayakiste de l'histoire au Canada pouffe de rire à ce sujet. « J'étais la seule à gagner et la

Fédération a profité de mes performances pour recevoir des subventions. Ce sera la même chose avec Adam van Koverden (or en K-1 à Athènes). Pourtant, nous avons tous les deux eu besoin d'avoir des entraîneurs étrangers pour atteindre nos buts. Il y a de la relève, beaucoup de jeunes font du kayak, mais ailleurs dans le monde, on se demande pourquoi nous sommes aussi poches au niveau international. Si j'avais un conseil à donner à ceux qui s'en viennent, ce serait d'abord de bien s'entourer. »

Caroline Brunet était de passage à Québec et à Lévis, hier, afin d'effectuer une tournée de remerciement dans différentes succursales de Subway, l'un de ses trois principaux commanditaires. À l'intérieur de son rythme de vie loin du canoë-kayak, l'entraînement ne prend pas la même place qu'au cours des 23 dernières années.

« Je n'ai fait de la course qu'à peu près trois fois. Depuis mon retour de la Grèce, je n'ai pas encore eu le temps de savourer mon nouveau quotidien. J'avais hâte de finir les Jeux pour faire autre chose. Après Noël, je devrais être décidée. »

## PAGE Tournée

Dans ses mains, elle tenait sa médaille de bronze des Jeux d'Athènes « parce que les gens de Subway veulent la voir », précise celle qui n'est pas vraiment attachée à ses trophées. En fait, elle garde ses médailles pour les montrer à ses futurs enfants. Pour ce qui est de ses bateaux, ils sont vendus. En fait, elle n'a gardé que ses pagaies.

« Je ne suis pas matérialiste, mes souvenirs sont dans ma tête. Je n'ai pas encore fait le bilan de ma carrière, ça ira dans quelques années. Je repense un peu à ma dernière course, mais pas trop souvent. Je souhaitais la gagner, bien sûr, comme toutes les compétitions importantes. Je l'ai déjà dit, j'ai tourné la page. »



L'athlète en action à Athènes cet été

Cliquez sur :

plus  
de Soleil  
dans  
Cyberpresse

cyberpresse.ca/soleil

LOTTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2004-09-27		Tirage du 2004-09-27	
09	10 14 20 26 27 28 29 30 33	3	4
38	46 48 50 51 52 54 61 62 68	261	5411
NUMÉRO: 073267		NUMÉRO: 073267	

RESULTATS FOOTBALL	
Matches du 26 septembre 2004	
Quelle équipe MARQUERA LE PLUS de points?	Quelle équipe ALLOUERA LE MOINS de points?
1 Indianapolis	5 Seattle
2 Seattle	6 Atlanta / Pittsburgh
3 Green Bay	7 New York-G
4 Oakland	8 Cleveland
Nombre de gagnants	
8/8	0 15 000,00 \$
7/8	1 2 053,00 \$
6/8	25 48,70 \$
5/8	168 9,00 \$
4/8	587 3,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 15 000 \$	

Recevez les programmes du Pari sportif par journal en visitant le : www.clubselect.lotto-quebec.com

## le collant fines côtes stretch 8,99

Économisez 25% sur un style Twk exclusif, super-confortable avec son tricot mat et opaque, avec une fine texture côtelée ton sur ton. Sable, expresso, noir, forêt, vert loden, marine, raisin, rubis, caramel, chocolat. P.m.g.tg. Rég. 12.00



**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIELUX QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRI



# ACTUALITÉS

## DÉBAT SUR LE SUICIDE ASSISTÉ

# La vie après la maladie

La sclérose en plaques ne marque pas la fin de tout, témoignent des malades et des proches

STÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

■ « En entendant *sclérose en plaques*, l'image qui vient à l'esprit des gens est un fauteuil roulant. On se dit que la vie est finie. Mais c'est loin d'être le cas. »

Diane Rivard, directrice des communications à la division québécoise de la Société canadienne de la sclérose en plaques, est consciente qu'il reste beaucoup de travail à accomplir avant de démystifier la maladie. « Seulement 2 % des cas sont malins. Mais malheureusement, ce sont les cas extrêmes que l'on va retenir. »

Comme celui de Charles Fariala, 36 ans, qui se serait enlevé la vie avec la complicité de sa mère. En plus de raviver les peurs par rapport à la maladie, ce drame éveille le profond malaise qui existe au sujet du suicide assisté. M<sup>me</sup> Rivard refuse de lier les deux. Selon son expérience, les cas comme celui de M. Fariala ne sont pas légion. « Je ne veux pas me prononcer pour ou contre le suicide assisté. C'est à la société de se poser la question. »

Mais le message envoyé est tout de même troublant. « Ça illustre le grand besoin de dire haut et fort au ministre (de la Santé) Philippe Couillard qu'il faut injecter de l'argent pour les aidants naturels et dans les centres de soins de longue durée », affirme-t-elle.

Il faut aussi s'attaquer à la crainte qu'inspire la maladie. Le diagnostic peut tomber comme une sentence de mort. Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que, bien souvent, les malades ont une vie très productive, explique M<sup>me</sup> Rivard. « Vous pouvez rencontrer une personne atteinte dans la rue et ne jamais savoir qu'elle a la sclérose. »

### LA VIE CONTINUE

C'est le cas de la romancière Arlette Cousture. Au téléphone, elle répond : « Je vais très bien, merci ! » quand on s'enquiert de son état de santé. Depuis 25 ans, la maladie, elle a appris à la vivre au jour le jour et à ne pas la laisser fragmenter sa bonne humeur. « J'ai décelé que ce n'est pas parce que j'ai la sclérose en plaques que ma famille doit en souffrir aussi », dit-elle en substance.

Bien sûr, ce n'est pas rose tous les jours. Parfois, les jambes sont lourdes comme du béton, mais la vie continue, raconte-t-elle.

La chef d'antenne de TVA, Sophie Thibault, connaît bien l'ennemie elle aussi. Sauf qu'elle doit l'affronter à



La romancière Arlette Cousture vit avec la sclérose en plaques depuis 25 ans.



Sophie Thibault a pris contact avec cette maladie par sa mère.

travers sa mère qui en est atteinte depuis 46 ans et est aujourd'hui pratiquement quadraplégique. Sa maladie se développait lentement, si bien qu'elle a passé les 15 premières an-

nées sans fauteuil roulant. Sophie Thibault connaît très bien l'angoisse qui accompagne la maladie. Elle a une pensée particulière pour les personnes qui viennent de recevoir le

diagnostic. Elle-même s'est souvent demandé ce qu'elle ferait à la place de sa mère. « Dépendre de tout le monde et devoir marcher et vivre dans ma tête, je ne suis pas sûre que je passerais au travers », confie-t-elle.

### AIDANTS NATURELS

Aujourd'hui, sa mère est logée dans un centre de soins de longue durée. Une décision qui a pesé lourd sur les épaules de sa fille qui voyait ces endroits comme des mouiroirs. « Au contraire, ma mère est très heureuse. Elle a une très belle qualité de vie et elle est très stimulée », se réjouit-elle.

Les centres de soins sont une des ressources à la disposition des malades, mais il ne faut pas oublier le travail des aidants naturels, insiste Paul Brunet, directeur général du Conseil pour la protection des malades. Il rapporte avoir entendu des témoignages de désespoir. « Les témoignages que moi, j'ai entendus, c'était relié à l'épuisement et à l'accablement », dit-il. Selon lui, les aidants pourraient avoir plus de répit dans un réseau d'aide mieux structuré.

La sclérose en plaques est une maladie auto-immune. Le système immunitaire se dérègle. Il attaque la gaine entourant les nerfs, ce qui ralentit les influx nerveux et donc les messages transmis aux membres. Les symptômes sont multiples selon la région attaquée.

Avec La Presse canadienne

## La mère comparait

Marielle Houle accusée d'avoir « aidé » son fils à se suicider

LIA LÉVESQUE  
Presse canadienne

MONTRÉAL — La comparaison de M<sup>me</sup> Marielle Houle, accusée d'avoir aidé, dans la nuit de samedi à dimanche, son fils atteint de sclérose en plaques à se suicider, s'est faite avec une vive émotion, hier au palais de justice de Montréal.

La dame, en pleurs, paraissait démunie, bien qu'elle ait visiblement compris les conditions de sa remise en liberté.

M<sup>me</sup> Houle, âgée de 58 ans, n'est pas accusée de meurtre, mais bien d'avoir soit aidé, soit encouragé quelqu'un à se donner la mort, soit d'avoir conseillé à une personne de se donner la mort; une accusation de moindre gravité dans le Code criminel.

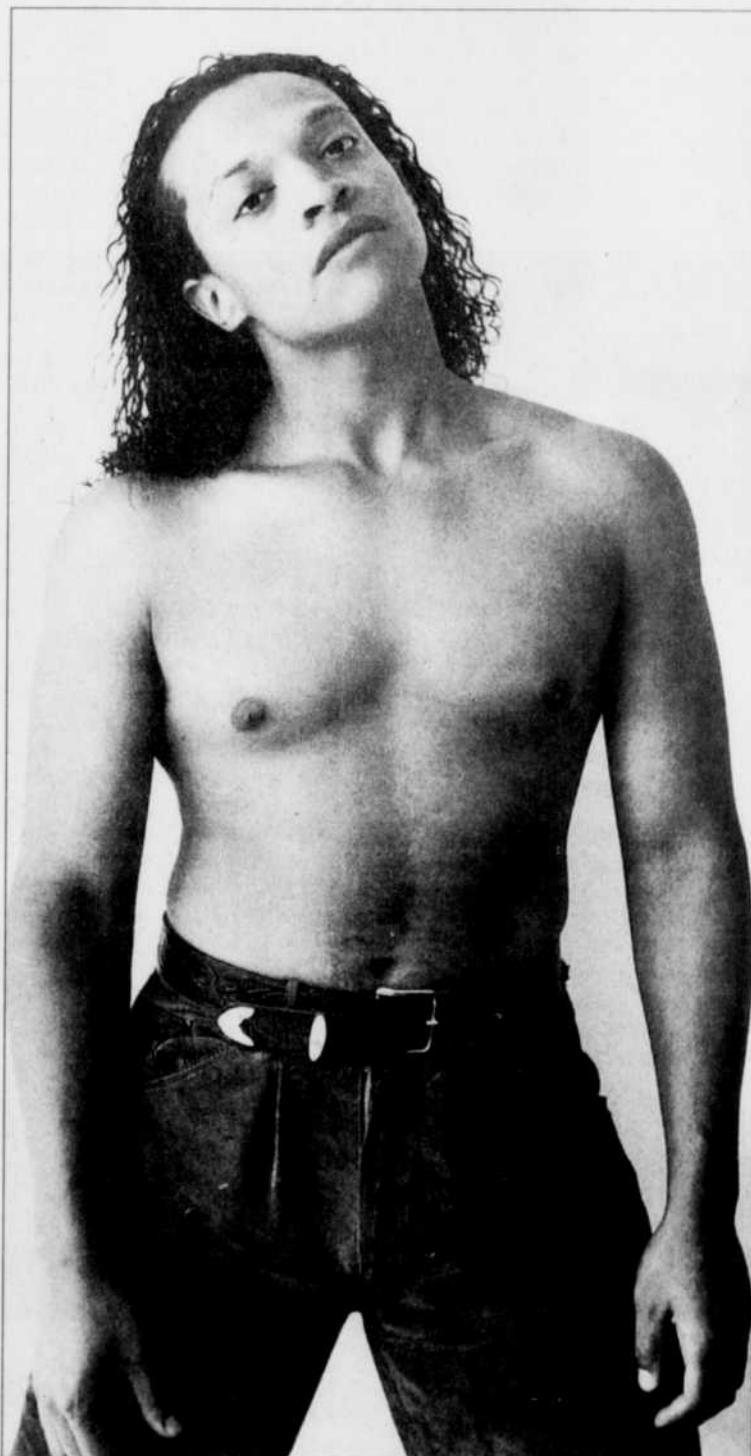
Selon son avocat, M<sup>e</sup> Salvatore Mascia, la peine maximale est alors de 14 ans et il n'y a pas de peine minimale.

La dame, dont la comparaison a duré environ cinq minutes, a été remise en liberté et devra respecter les conditions suivantes: fournir son adresse à la Cour, prendre rendez-vous

avec un psychiatre d'ici 24 heures, se présenter à son éventuel rendez-vous et prendre toute médication qui lui sera prescrite.

Elle comparaitra de nouveau devant le tribunal le 12 octobre. Son avocat a laissé entendre qu'il choisirait un procès devant jury. « Elle est très émotionnelle, fragile », a commenté son avocat, qui a espéré qu'elle bénéficierait du soutien requis.

Son fils Charles, âgé de 36 ans, qui était atteint de sclérose en plaques, était « extrêmement malade, extrêmement souffrant », a rapporté M<sup>e</sup> Mascia. Il vivait en appartement et jouissait d'une « certaine indépendance, mais la mère s'en occupait beaucoup », a-t-il précisé.



Charles Fariala, que l'on voit ici sur une photo dont on ne peut préciser la date, est mort en fin de semaine avec l'aide présumée de sa mère Marielle Houle

## Un débat enflammé

« L'euthanasie n'existe pas dans la loi », rappelle un spécialiste

STÉPHANIE MARTIN  
SMartin@lesoleil.com

Euthanasie, suicide assisté, arrêt des traitements. Des termes qui déclenchent à tout coup des débats enflammés mais qui sont souvent source de confusion.

Le cas de Marielle Houle, cette mère qui a été accusée d'avoir aidé son fils atteint de sclérose en plaques à se suicider, a relancé le questionnement sur la légalisation d'une telle pratique pour abrégier les souffrances d'un patient atteint d'une maladie grave et incurable. Certains parlent d'euthanasie, d'autres de suicide assisté. Il serait bon de remettre les pendules à l'heure, constate Brian Mishara, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE) de l'UQAM.

L'euthanasie consiste à donner la mort à une personne par pitié ou à la demande du malade, explique-t-il. Le suicide assisté exige l'intervention d'une tierce personne qui incite le patient ou lui donne les moyens pour poser le geste fatal.

Ces deux actes sont illégaux. « Le mot *euthanasie* n'existe pas dans la loi. Tuer quelqu'un, dans n'importe quelle situation, c'est considéré comme un meurtre. On ne peut pas justifier un homicide sur la base que la personne voulait mourir », insiste M. Mishara.

De plus, l'article 241 du Code criminel prévoit une peine maximale de 14 ans de prison pour quiconque est reconnu coupable d'avoir aidé une personne à se donner la mort. Le seul endroit en Amérique où le suicide assisté est légal est l'État de l'Oregon. Les médecins peuvent prescrire à des patients en phase terminale des médicaments qui mettront un terme à leur calvaire.

Du côté du Vatican, le pape Jean-Paul II continue de dénoncer la mort assis-

tée. La position est ferme : la vie doit être respectée. L'avortement et l'euthanasie sont « des crimes qu'aucune loi humaine ne peut prétendre légitimer ».

Se positionnant comme précurseurs, certains pays ont, contre vents et marées, légalisé ces pratiques qui y sont toutefois sévèrement balisées. C'est le cas des Pays-Bas et de la Belgique. La loi stipule clairement que le patient doit se trouver dans un état de souffrance insupportable qu'on ne puisse soulager par aucun autre moyen. D'autre part, le geste ne peut être posé que par un médecin, à la demande du malade, après une étude minutieuse du cas.

Si le Canada — à l'instar de la France, de la Suède, de l'Italie et de la Norvège — ne semble pas prêt à adopter une loi en ce sens, d'autres pays comme la Suisse, l'Espagne, le Danemark et l'Allemagne ont ouvert la porte à l'euthanasie et au suicide assisté.

En ce qui a trait à l'arrêt des traitements, c'est une situation tout à fait légale au Canada. C'est donc dire qu'un médecin peut, à la demande du patient, cesser un traitement qui le maintient en vie.

Le Canada a connu quelques cas célèbres qui ont fait les manchettes à ce sujet. L'affaire Robert Latimer, ce fermier de la Saskatchewan qui a été condamné à 10 ans de prison en 1994 pour avoir mis fin aux jours de sa fille atteinte de paralysie cérébrale, avait fait couler beaucoup d'encre.

Il y a peine quatre mois, une autre affaire a donné lieu à la première condamnation pour aide au suicide. À Chicoutimi, un homme du nom d'Évo-de Pelletier a reçu une peine de 12 mois d'emprisonnement ferme le 17 mai dernier pour avoir aidé sa conjointe à se donner la mort. C'est Pelletier qui avait fourni du cyanure et assisté au suicide de sa femme.

Avec Gesca

# Blitz éclair 4 jours seulement... Hâtez-vous

RENDEZVOUS 2004

PRIX COÛTANT\*\* - 3000\$ preuve à l'appui

Il en reste seulement 14 en stock

9995\$\*

SUNFIRE 2005 2 ou 4 portes

P.S. Achat comptant sur véhicules en stock, tous rabais GM inclus. Financement bancaire. \*Taxes et transport inclus. \*\* Prix de la facture Laurier moins 3000\$.

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy, autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal 659-6420 www.laurierpontiac.com



COMMANDITES

# Chrétien a lancé un signal clair, admet le plus haut fonctionnaire de l'État

OTTAWA (PC) — En apposant sa signature au bas de propositions du Conseil du Trésor pour allouer des fonds au Programme de commandites, une façon de faire plutôt inhabituelle, l'ancien premier ministre Jean Chrétien envoyait un signal clair à la fonction publique de la grande importance qu'il portait à ce projet, a-t-on révélé hier devant la Commission d'enquête présidée par le juge John Gomery.

Lors de leur témoignage il y a deux semaines, les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor admettaient qu'il s'agissait là d'un précédent, qu'ils ne pouvaient se souvenir d'une autre occasion où un premier ministre aurait lui-même signé les demandes de fonds pour un programme. Les propositions visaient à dégager des fonds de la réserve pour l'unité canadienne et à les transférer au ministère des Travaux publics pour financer le Programme de commandites.

« Serait-il juste de dire que, lorsqu'un signal est lancé à la fonction publique sur la priorité qu'un ministre, et en particulier le premier ministre, attache à un programme, qu'il s'agit d'un signal à la fonction publique de ne pas faire obstacle ? » a suggéré le procureur de la Commission à Alex Himelfarb, greffier du Conseil privé, qui témoignait hier.

M. Himelfarb s'est bien gardé d'aller aussi loin. « C'est un signal à la fonction publique que ce programme compte à ses yeux », a déclaré le plus haut fonctionnaire du gouvernement fédéral, nommé à ce poste par Jean Chrétien en mai 2002.

Depuis le début des travaux de la Commission mandatée pour faire la lumière dans le scandale des commandites, le rôle du bureau du premier ministre et de M. Chrétien dans toute cette affaire est au centre de nombreuses révélations. Des documents dévoilés au cours des dernières semaines démontrent que le cabinet du premier

ministre aurait joué un rôle beaucoup plus actif que ce qu'il laissait entendre publiquement depuis 2002.

Les questions posées au greffier du Conseil privé, en quelque sorte le sous-ministre du premier ministre, portaient largement sur cet aspect. Le témoignage de M. Himelfarb s'est rapidement transformé en joute verbale, le procureur de la Commission tentant d'entraîner le témoin vers des territoires que ce dernier voulait de façon évidente éviter. Ainsi, pendant une bonne période de son témoignage, M. Himelfarb a tenté de faire la démonstration qu'il l'ancien premier ministre Chrétien n'était pas « légalement responsable » de la façon dont les fonds des commandites ont été dépensés. S'il concède que M. Chrétien peut détenir une responsabilité politique ou éthique, la responsabilité légale revient au ministre des Travaux publics, a-t-il soutenu.

Les travaux de la Commission, hier, ont également abordé la question de la transparence du Programme. Les fonds provenant surtout de la réserve pour l'unité canadienne, il était difficile d'en suivre la trace et de constater que plus de 40 millions \$ par année étaient consacrés aux commandites.

« N'est-il pas vrai qu'un député, qui ne siégerait pas au Parlement, n'avait aucun moyen de savoir quel fonds ou quel programme allait recevoir plus d'argent ? a déclaré le juge Gomery. Et, bien sûr, si les députés n'étaient pas au courant, le public n'était pas au courant, les médias non plus. En fait, personne n'était au courant, sauf le cercle d'initiés. »

M. Himelfarb n'a pas contredit le juge. « C'est exact », a-t-il répondu, ajoutant toutefois qu'il y avait « une ligne » dans le document des comptes publics qui démontrait une augmentation significative des dépenses des Travaux publics. « Rien n'empêche un député de poser des questions sur une telle augmentation », a noté le greffier.



Deux bénévoles trient des vêtements au centre canado-haïtien de Montréal.

AIDE À HAÏTI

## Une coalition s'organise

### Les grandes centrales, le Groupe Jean Coutu et Québec contribuent

MONTRÉAL (PC) — La mobilisation s'intensifie pour venir en aide à Haïti, aux prises avec une grave crise humanitaire à la suite du passage de la tempête Jeanne.

Les trois grandes centrales syndicales, FTQ, CSN et CSD ajoutent leur force de mobilisation et le Groupe Jean Coutu son vaste réseau de distribution pour créer une coalition d'assistance humanitaire à Haïti afin de recueillir des fonds d'urgence. Déjà, hier matin, les trois centrales avaient versé une contribution de 40 000 \$ et le Groupe Jean Coutu de 50 000 \$ à Oxfam.

La coalition a déjà amassé près de 400 000 \$ et son objectif est d'atteindre 500 000 \$ d'ici le 10 octobre.

Pendant ce temps, sur le terrain, Oxfam se concentre prioritairement sur la distribution d'eau et s'affaire à mettre sur pied une navette de camions-citernes entre Port-au-Prince et Les Gonaïves. Par la suite, l'organisme s'attaquera aux questions d'assainissement des eaux et de l'hygiène.

Le directeur des programmes d'Oxfam-Québec, Michel Verret, a reconnu que la distribution d'eau s'effectue dans des conditions chaotiques, mais a dit comprendre le désespoir des gens qui n'ont plus d'endroit où se loger et rien à boire et à manger.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé un volet supplémentaire

d'aide à Haïti. Après avoir confirmé le versement d'une aide financière de 200 000 \$, Québec enverra du matériel de premiers secours pour appuyer le pays dévasté. Il s'agit d'une contribution additionnelle de 150 000 \$.

Le ministère de la Sécurité publique coordonne l'action gouvernementale, en collaboration avec la Croix-Rouge, actuellement sur place.

Québec prévoit l'achat et l'acheminement de 3000 contenants de 20 litres pour l'eau potable et de 27 000 trousses d'hygiène.

Le gouvernement Charest utilisera l'avion Hercules affrété par le ministère canadien de la Défense pour le transport de la marchandise.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, a aussi annoncé qu'un contingent de 30 policiers du Québec ira rejoindre les 44 policiers déjà sur place.

Ils travailleront sous la direction de l'Organisation des Nations unies et verront à sécuriser le transport des biens de la capitale, Port-au-Prince, vers Les Gonaïves.

M. Chagnon a indiqué que son gouvernement demeurera en communication avec l'effectif médical québécois sur place, afin d'évaluer la possibilité d'envois de médicaments. En cas d'épidémies, par exemple, Québec pourrait expédier des antibiotiques.

IRAK

## L'otage canadienne retrouve sa famille

Elle a réussi à échapper à son ravisseur

MONTRÉAL (PC) — Lotage canadienne qui a réussi à échapper à ses ravisseurs, la semaine dernière en Irak, se reposait hier après avoir retrouvé la veille son père et ses deux enfants aux Émirats arabes unis.

« Je remercie Dieu de m'avoir permis de les revoir et de les serrer dans mes bras », a déclaré Fairuz Yamulky au réseau de télévision CBC Newsworld.

Dimanche, après un vol qui l'a ramenée de la Jordanie, M<sup>me</sup> Yamulky, 39 ans, a retrouvé ses deux enfants — Shuwan, 14 ans, et Huzan, huit ans — ainsi que son père Kamal.

La Canadienne d'origine irakienne a réussi à échapper à son unique ravisseur, le 21 septembre à Falloujah, après lui avoir promis qu'elle l'aiderait à venir au Canada.

Elle a ensuite été prise en charge par une patrouille américaine.

Souffrant d'un traumatisme, M<sup>me</sup> Yamulky a dû être soignée après son évacuation. « Cela passera, a-t-elle dit sur les ondes de CBC. Le temps fera son œuvre — c'est le don de Dieu. »

M<sup>me</sup> Yamulky a ajouté qu'elle avait hâte de rentrer au Canada pour y retrouver le reste de sa famille.

EXCUSES

Par ailleurs, son père a présenté ses excuses au gouvernement du Canada pour les commentaires émis par une autre de ses filles, Roxanne, qui avait déclaré la semaine dernière qu'Ottawa « n'avait pas les ressources nécessaires pour réagir à cet enlèvement ».

« Il était difficile pour le gouvernement canadien d'intervenir, notamment à cause de l'absence de représentation diplomatique à Bagdad et aussi parce que le Canada ne dispose pas de force militaire en Irak », a dit Kamal.



**GMC**  
ENVOY  
SLE 4X4

Louez à  
**338 \$/mois\*\***  
Termes de 48 mois. Transport et préparation inclus. Avec comptant de 4 000 \$.

OU

Louez à  
**439 \$/mois\*\***  
Termes de 48 mois. Transport et préparation inclus.

**Avec 0 \$ de comptant**  
Crédit de 1000 \$ inclus\*

OU

**0 %**  
FINANCEMENT  
À L'ACHAT  
JUSQU'À 60 MOIS\*

+ Crédit de 1000 \$\*



## LE LUXE ROBUSTE

- Moteur Vortec I6 4,2 L de 275 HP
- Boîte de transfert Autotrac 2 vitesses à commande automatique
- Climatisation à deux zones
- Portes, glaces et rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Télédéverrouillage
- Roues de 17 po en aluminium
- Pont arrière autobloquant

Informez-vous auprès de votre concessionnaire sur le Envoy XL avec place pour 7 passagers.



Profitez de « La Grande Liquidation GM »!  
Obtenez 20¢ de réduction par litre d'essence, applicable sur 2500 L avec la carte de prix préférentiel\*.  
Offre exclusive à GM.

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 Envoy (TT15506/R7A/1SA) en stock. Sujet à l'approbation du crédit GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À l'achat ou à la location de modèles neufs ou de démonstration et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$. La réduction de 0,20 \$ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 30 novembre 2007 (la date limite de validité peut être prolongée; demandez les détails à votre concessionnaire), uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. \*\*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ de km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison et dépôt de sécurité d'au plus 525 \$. Le crédit de 1000 \$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres faisant l'objet de la présente publicité. \*0 % de financement sur approbation de crédit à l'achat de GMAC seulement. Un versement initial et/ou un échange peuvent être exigés. La mensualité variera selon le montant emprunté et le versement initial/l'échange. \*\*\*Les offres s'appliquent comme indiqué aux véhicules neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Ces offres exclusives sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au [gmcCanada.com](http://gmcCanada.com) ou au 1 800 463-7483.





## Les valoristes

Normand PROVENCHER [NProvencher@lesoleil.com](mailto:NProvencher@lesoleil.com)

Il y avait longtemps que je m'en doutais pour l'avoir constaté lors de balades dans mon quartier, c'est maintenant confirmé: le monde en arache avec son bac bleu. C'était écrit dans ce journal, samedi. Ma collègue Anne-Louise Champagne, ne reculant devant rien pour obtenir un prix Pulitzer, est allée se mettre le nez dans quelques bacs bleus, avec une spécialiste de la chose, Lucie Paquette.

Leurs observations correspondent à ce que j'avais vu. Personne ne sait trop comment ça marche, la récupération et le recyclage. Ça semble compliqué sans bon sang. On met un peu n'importe quoi dans son bac, de façon pêle-mêle, en se disant que toute façon, à l'autre bout, on saura bien en faire le tri. À croire que personne ne sait qu'il est encore impossible de recycler une ampoule et que la couche sale du p'tit dernier, c'est bien plate, mais elle ne retournera pas sur les tablettes des magasins sous la forme d'un plat Tupperware recyclé.

Remarquez, je lève mon chapeau à ceux qui ont le sens civique de faire l'effort, aussi imparfait soit-il, de sortir leur bac bleu chaque semaine. Car il y en a encore trop qui s'en fichent complètement. Les chiffres sont là pour le prouver: les trois quarts des 690 000 tonnes de déchets produits chaque année dans la région de Québec prennent le chemin du dépot ou de l'incinérateur.

On envoie encore trop de choses aux poubelles, même le papier journal et le carton, pourtant si simples à récupérer. Et vogue la galère: avant moi

le néant, après moi, le déluge. On siffle en regardant en l'air et hop! à la première occasion, on remplit nos sacs verts à ras bord, sans se soucier du lendemain. L'incinérateur ne suffit pas à la demande? Pas grave, on en construira un autre. Les dépotoirs débordent? Pas de problème, on trouvera bien un autre endroit, c'est si grand le Québec, en autant que ce ne soit pas dans ma cour, bien sûr.

\*\*\*\*\*

En lisant la série de reportages sur le recyclage, j'ai appris un nouveau mot: *valoriste*. C'est ainsi qu'on appelle les gens qui font du neuf avec du vieux. C'est davantage le terme qui est nouveau, car ce qu'il veut dire ne l'est pas tellement. Il n'y a pas si longtemps encore, alors que l'épidémie de surconsommation n'avait pas encore frappé, les valoristes étaient partout. Avant de jeter un objet, on se demandait une fois et une autre s'il ne pouvait pas servir à autre chose ou à quelqu'un d'autre.

Mes parents étaient de parfaits exemples de valoristes. De la même façon que M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, ils étaient valoristes et ils ne le savaient même pas. Ils connaissaient la valeur des choses, ces deux-là, pour avoir élevé sept enfants sur une ferme, dans des conditions pas toujours faciles. Et aussi pour avoir connu, lorsqu'ils étaient enfants, la Grande Dépression de 1929, ce mémorable soubresaut économique qui a enseigné à une génération entière l'art de ne pas jeter ses choux gras.

Le principe de Lavoisier — rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme — telle était la devise à la maison. Un pot de verre ne prenait jamais le chemin de la poubelle. Ma mère s'en servait pour la mise en conserve des légumes, à l'automne. Un vêtement usagé ressuscitait sous la forme d'une guenille, soit pour laver les fenêtres, soit pour s'enlever l'huile sur les mains, lorsque la chaîne du *bécyk* débarquait.

Ma mère collectionnait aussi les pots de plastique, toutes les sortes de pots de plastique, les petits, les gros, les moyens. Très utiles, les pots de plastique, pour mettre les restes du souper, mais vint un moment où il manquait de restes de table. Qu'à cela ne tienne, on s'en servait pour cueillir les framboises, les bleuets et les petites fraises des champs, ou encore pour classer les clous, les vis et les tarots, une spécialité paternelle. Un pot de plastique, c'était également très utile pour mettre les vers de terre lorsqu'on allait à la pêche dans le petit ruisseau.

Mes parents n'étaient pas radins, seulement conscients de la valeur des choses et de l'importance de ne pas gaspiller à outrance. On ne sait jamais, ça peut servir, aimait-ils à répéter. Parfois ça servait, parfois non, mais qu'importe, j'ai appris que chaque objet pouvait avoir une seconde vie.

\*\*\*\*\*

La récupération atteignait parfois des proportions rigolotes. À l'époque, le meilleur ami de

mon père, baptisé affectueusement Monsieur Pitou pour une raison obscure qui n'avait rien à voir avec son chien, Monsieur Pitou, donc, avait décidé de fabriquer des chaînes avec des... bouchons de bouteilles de bière.

Le principe était simple. Il suffisait de prendre un bouchon, d'y percer un trou et d'insérer une broche en fer. On enfilait ainsi les bouchons pour en faire une énorme maille, tadam! De mémoire, il fallait quelque chose comme trois ou quatre caisses de 24 pour faire une bonne grosse maille. Monsieur Pitou, lui aussi valoriste dans l'âme sans le savoir, les peignait ensuite aux couleurs du Canadien ou du drapeau français, c'est selon: une en rouge, une en bleu, une en blanc, et ainsi de suite. De toute beauté. D'un kitsch émuant.

La chaîne devait être assez longue pour faire le tour d'un rond-point, au chalet familial, quelque chose comme une bonne centaine de mètres de circonférence. À trois ou quatre caisses de 24 par maille, faites le calcul. J'ai longtemps cherché à faire inscrire cet exploit insolite dans le livre des records Guinness, mais une relationniste m'a gentiment fait comprendre qu'à notre époque de rectitude politique, ce record de la plus longue chaîne fabriquée avec des bouchons de bouteille de bière pouvait être vu comme une incitation à boire.

Ce voulez-vous, mes parents, Monsieur Pitou et leurs amis étaient des valoristes qui avaient aussi le sens de la fête...

## La justice veut s'ouvrir au public

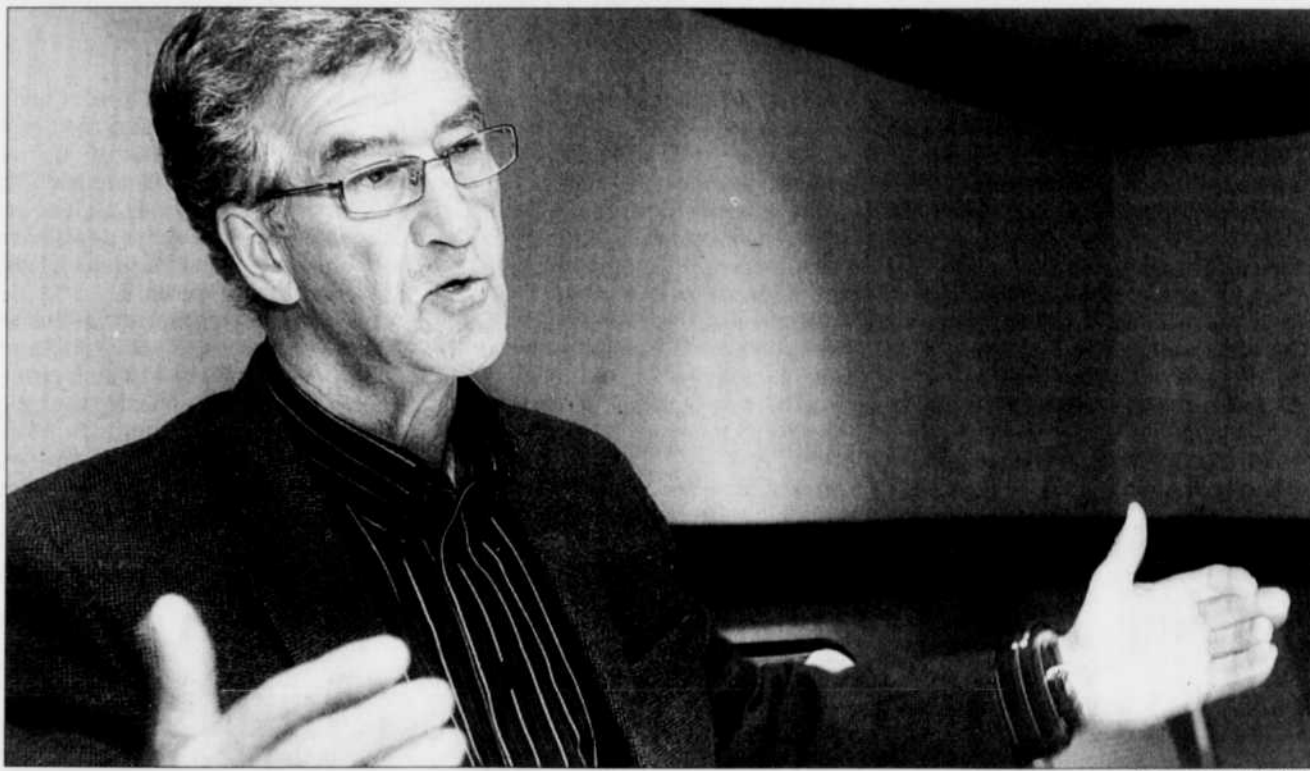
D'abord réunie à huit clos, l'Association des administrateurs judiciaires du Canada a finalement décidé d'accueillir les médias à son congrès

ANNE-MARIE VOISARD  
[AMVoisard@lesoleil.com](mailto:AMVoisard@lesoleil.com)

■ Sans accès à la justice, et sans accès pour tous, y compris les démunis, il n'y a pas de justice. C'est Claire L'Heureux-Dubé, juge retraitée de la Cour suprême et désormais ombudsman de Québec, qui l'affirme. «La justice existe pour servir le citoyen.»

M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé était conférencière à la séance d'ouverture du congrès de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada, qui a débuté hier à Québec. Le thème des assises, *La Justice: une mission sociale à poursuivre*, invite à plus d'ouverture sur les besoins de la communauté. Paradoxalement, les organisateurs avaient écarté le huis clos. Si bien qu'il a fallu parler à M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé à l'extérieur de la salle des délibérations. La raison? Elle n'était pas facile à soutenir, ni à expliquer.

«On ne voudrait pas voir les mécontents de la justice arriver», a plaidé Chantale Gagnon, agente d'information. «On parle de façon tellement hermétique», a avancé, de son côté, le président du congrès, M<sup>r</sup> Michel Laroche. Voyant que ses arguments n'étaient guère convaincants, il s'est écarté quelques minutes. Au retour, il a annoncé que le huis clos était levé. Les médias, dont il est beaucoup question durant ce congrès, allaient pouvoir assister à toutes les discussions. C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu entendre parler d'Éducaloi. Il s'agit



Le président du congrès de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada, Michel Laroche

d'un organisme sans but lucratif dont la mission, le nom le dit, est d'informer le public. «Accepteriez-vous de jouer aux cartes avec moi sans que je vous explique d'abord les règles du jeu que je vous propose?», demande la directrice, M<sup>me</sup> Nathalie Roy. Pour en savoir plus, on peut consulter le site internet: [www.educaloi.qc.ca](http://www.educaloi.qc.ca).

### MAISON DE JUSTICE

Il fut aussi question de la Maison de justice, pour laquelle M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé n'a que des éloges. «L'expérience est tellement positive, elle devrait être instaurée partout», dit-elle. D'ailleurs les demandes, paraît-il, affluent. La Maison de justice, qui ré-

pond aux questions du public dès qu'un problème de justice se pose, est située au 399, Saint-Joseph Est, à Québec. Le bureau de l'ombudsman aussi. Le fonctionnement est assuré *pro bono* par des juges à la retraite.

«Les gens viennent chez nous comme on irait au magasin», constate M<sup>r</sup> L'Heureux-Dubé, pour qui l'important, d'abord, c'est de savoir écouter. Une dame lui a dit: «C'est la première fois que je me sens traitée comme un être humain». Un sondage Léger et Léger établit à 95% le taux de satisfaction des gens.

Or, il y a en général beaucoup de mécontentement par rapport à la justice. La conférencière a mentionné

«le coût prohibitif», de même que «la complexité, la lenteur des procédures», ou encore «le jargon de la justice trop souvent incompréhensible». Ce sont tous là des d'obstacles à l'accessibilité.

Le présent congrès, qui réunit 220 administrateurs venus de toutes les provinces canadiennes, en plus de quelques Américains et un Australien, devra se pencher là-dessus. Les administrateurs de la justice sont, en fait, des directeurs de palais de justice. Le Québec en compte 52. «On doit se rapprocher de la population», convient le président, Michel Laroche. Ce qui ne l'empêche pas de soutenir qu'«on a la meilleure justice au monde».

## EN BREF

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
[JFNeron@lesoleil.com](mailto:JFNeron@lesoleil.com)

### Mystérieux accident

■ Le mystère plane toujours sur les causes de l'écrasement d'avion survenu hier dans le fleuve près de l'Île-aux-Coudres dans Charlevoix, qui a causé la mort du pilote Nelson Desgagnés, 42 ans, résidant de l'île. Les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports (BST), arrivés hier après-midi sur les lieux, «doivent examiner l'appareil, notamment le câblage et le moteur et interroger les témoins du crash, pour tenter de déterminer s'il y a eu un problème avant ou pendant le vol», résume Ginette Thibodeau du BST. De son côté, Transports Canada est aussi sur place pour s'assurer que la réglementation en matière de vol civil a été respectée. Parallèlement, une autopsie sera pratiquée sur le corps de M. Desgagnés, qui cumulait 25 ans d'expérience, pour savoir s'il aurait été victime d'un malaise.

### Caron sort du coma

■ Patrick Caron, cet homme de 36 ans qui a tenté à sa vie vendredi matin dans une cellule du palais de justice de Québec, est maintenant sorti du coma dans lequel il se trouvait depuis son hospitalisation. Caron a posé ce geste après que le juge Pierre Rousseau lui ait refusé la liberté provisoire. Le suspect doit répondre de crimes violents, notamment contre son ex-conjointe. La mère de Patrick Caron avait aussi créé tout un émoi en se rendant dans la salle d'audience après le malheureux événement pour dire au juge Rousseau que «la justice est pourrie». La dame reprochait au magistrat de ne pas avoir pris en compte qu'elle acceptait d'héberger son fils pendant les procédures. Elle clamait également qu'il avait davantage besoin d'un suivi psychiatrique que d'être emprisonné. Patrick Caron a tenté de se pendre dans sa cellule à l'aide de sa ceinture. On n'en savait pas davantage hier sur l'état de santé de M. Caron, mais il pourrait garder des séquelles de cet acte malheureux.

## Pour orthèses...



De notre collection de chaussure de marche acuelle pour femme

**POULIOT**  
Maître-chausurier

Sainte-Foy 652-0100  
Rimouski 721-7100  
Gatineau 243-7433

Sans frais : 1 800 363-6172

CAVALIER 2004

199\$/mois\*  
ou 10 998\$\*\*  
à l'achat

0%  
financement  
72 mois



Se termine le 30 septembre.

On liquide chez **MARLIN**

500\$ d'essence gratuite sur nos modèles 2004

1500\$ de remise pour liquidation 2004

CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

\* Location 48 mois, 80 000 km. Comptant de 2002 (Cavalier) et 2125\$ (Aveo). \*\* Transport et taxes en sus. Financement bancaire.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

**Panache**  
RESTAURANT

La CUISINE QUÉBÉCOISE revisitée, midis et soirs.

MAINTENANT  
OUVERT  
le MIDI

AUBERGE

SAINT-ANTOINE

PANACHE LE RESTO DE L'AUBERGE SAINT-ANTOINE  
10, RUE SAINT-ANTOINE, VIEUX-PORT DE QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 4C9

T 418.692.1022 • 1.888.692.2211

WWW.SAINT-ANTOINE.COM



# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

## Projet résidentiel de 40 millions \$ au Massif

SYLVAIN DESMEULES  
Collaboration spéciale

■ PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS — De quoi satisfaire les nombreux résidents de Québec qui rêvent de prendre leur retraite dans Charlevoix, un tout nouveau projet de développement résidentiel propose 169 terrains à construire éparpillés sous un couvert forestier en pleine montagne. Le Domaine du Massif, un projet de 40 millions \$ sur cinq ans, est actuellement la plus importante offensive privée du genre dans Charlevoix.

« Déjà plus de 4 millions \$ ont été investis pour la construction de routes, de ponceaux et l'installation de lignes électriques afin de réaliser la première phase de 29 terrains », a signalé Pierre Gingras, président du Domaine du Massif, compagnie qu'il a formée en septembre 2003 avec Yves Simard et Gaston Turcotte.

**Le Domaine du Massif offrira 169 terrains à construire, avec vue sur le fleuve et le centre de ski**

À une heure du centre-ville de Québec tout au plus, le développement est à cheval entre Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Saint-Paul. Il offre vue sur l'Isle-aux-Coudres, le fleuve Saint-Laurent et la montagne de ski. Les promoteurs prévoient compléter le développement, qu'ils disent de haute gamme, d'ici cinq ans. Les terrains se vendent entre 35 000 \$ et 100 000 \$ pour une superficie de 3 000 à 21 000 m<sup>2</sup>.

La phase I est pratiquement terminée; la deuxième est prévue au printemps. Déjà, au moins huit terrains ont trouvé preneur.

**AUTRES DÉVELOPPEMENTS**

Linda Blouin, directrice des ventes,

dresse ce portrait des acheteurs: « C'est une clientèle de l'extérieur, principalement de la ville de Québec et un peu de Montréal, qui veut venir s'installer dans la région, qui a 45 ans et plus et qui planifie son projet de retraite », dit-elle.

Bien que les deux groupes se soient parlé, aucun lien ne relie les promoteurs au propriétaire de la station de ski Le Massif, Daniel Gauthier. « Le Massif sans Daniel Gauthier aurait été suffisant pour aller de l'avant. Avec les projets de M. Gauthier, les choses ne seront que meilleures », croit Yves Simard.

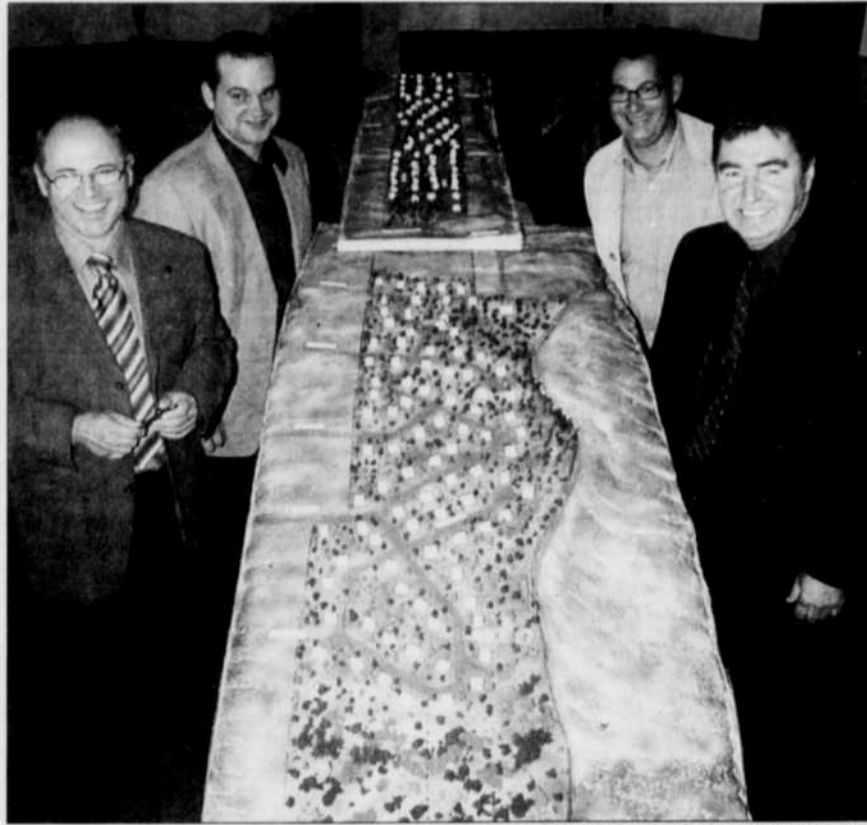
Avec le développement de la montagne de ski par Daniel Gauthier, ce genre d'offre de villégiature en montagne risque de se répéter.

**ÉVITER LA SPÉCULATION**

Mais le maire de Petite-Rivière-Saint-François, Jean-Guy Bouchard, évite toute comparaison avec le Fief et le Hameau du Massif, deux domaines en montagne de plus de 300 terrains chacun qui n'ont jamais émergé.

« Il y a une grande différence avec ces projets. Les routes sont construites et ils sont conformes, ce qui n'est pas le cas avec le Hameau et le Fief du Massif », décrit le maire, prévenant cependant que le jour n'est pas loin où les promoteurs se placeront en mode développement.

Combinés à un développement du



Pierre Gingras, Guillaume Turcotte (adjoint aux ventes), Yves Simard et le maire Jean-Guy Bouchard ont dévoilé hier la maquette du Domaine du Massif.

Massif plus lent que prévu, les projets résidentiels ont particulièrement souffert du phénomène de la spéculation, de l'absence d'infrastructures et de la non-conformité aux règlements. « On s'attend à une vague de spéculations, mais ce n'est surtout pas notre but. Nous visons des constructions à court terme », rétorquait pour sa part Yves Simard. Parmi les mesures visant à éliminer la spéculation, les acheteurs recevront une ristourne de 3000 \$ s'ils construisent dans un délai de cinq ans.

Pierre Gingras, qui possède plus de 55 millions de pieds carrés de terrains

dans la région, connaît bien la musique. « Le développement de routes et d'infrastructures de qualité, qui seront ensuite reflétées à la municipalité, et le fait que les terrains n'aient pas changé de main au cours des 20 dernières années placent le projet à l'abri des spéculateurs », croit-il.

Avec une population de moins de 750 personnes, Petite-Rivière-Saint-François s'étend sur 115 km<sup>2</sup>, essentiellement en montagne. En tout, elle offre plus de 1000 terrains lotis, ce qui illustre bien son potentiel de développement. Mais moins de 20 % de ces terrains sont occupés.

POURSUITE  
CONTRE ARTHUR  
ET FILLION

## Gillet veut en appeler du dernier jugement

RICHARD HÉNAULT  
RHenault@lesoleil.com

La poursuite de Robert Gillet contre André Arthur, Jeff Fillion et compagnie a vraiment pris les allures d'une guérilla qui s'enlise de plus en plus dans la procédure. Dernière salve de Gillet: une demande de permission d'appeler du jugement qui a pour effet de le soumettre à un interrogatoire sur ses liens avec les juges.

Son avocate, M<sup>e</sup> Suzanne Gagné, allègue que le juge Jacques Babin, de la Cour supérieure, a erré en rejetant sa requête en irrecevabilité de celle de la partie adverse. Celle-ci réclamait la suspension de la poursuite en dommages de Gillet qui, selon CHOI et Genex, aurait abusé du processus judiciaire en entretenant des relations privilégiées avec certains juges de la Cour supérieure.

Dans sa requête déposée en Cour d'appel, l'avocate de Gillet soutient que les intimés n'ont allégué aucun fait démontrant que l'animateur a abusé du processus judiciaire, ni aucun acte de corruption du système judiciaire de sa part. « Le simple fait qu'une partie à un litige ait des relations ou des échanges avec un juge de la Cour supérieure, même en public, ne porte pas atteinte aux principes d'indépendance, d'impartialité et d'intégrité de la magistrature », écrit-elle.

**PROCÈS PARALLÈLE**

Au mieux, ajoute-t-elle, il ne s'agirait que d'un motif pouvant donner ouverture à une récusation d'un juge. Et si CHOI et Genex entendent se plaindre de la conduite de certains juges, ils doivent le faire devant le Conseil canadien de la magistrature, peut-on lire dans la requête.

Le jugement du juge Babin retarde inutilement l'instruction du procès puisqu'il « autorise la tenue d'un véritable procès en marge du litige », allègue en outre l'avocate de Gillet. De plus, l'enquête ainsi autorisée s'annonce à la fois longue et coûteuse. « Il serait contraire à l'intérêt de la Justice de faire supporter par le requérant le poids, le délai et les coûts de l'enquête sur la magistrature que les intimés proposent de tenir », conclut M<sup>e</sup> Gagné.

Parallèlement à leur requête en suspension des procédures, Arthur et Fillion ont réclamé 1 million \$ à Gillet à titre de dommages exemplaires. Dans la requête, Arthur se plaint par ailleurs d'être connu des juges de la Cour supérieure, dont certains nourrieraient de l'animosité et des préjugés à son endroit.

Les intimés s'inspirent aussi de rumeurs sur l'implication de certains juges de la Cour supérieure dans le réseau de prostitution juvénile. En somme, résume l'avocate de Gillet dans sa dernière requête en Cour d'appel, Arthur, Fillion et Genex cherchent à détourner le processus judiciaire, à l'utiliser pour régler leurs comptes avec des juges de la Cour supérieure et à tenir rien de moins qu'une enquête sur la magistrature.

DÉCOUVERTE DE PERCHLORATE DANS L'EAU DE LA BASE DE VALCARTIER

## Rien d'inquiétant, juge Santé Canada

MARIE CAOUCETTE  
MCAoucette@lesoleil.com

■ Les autorités de santé à Québec et à Ottawa estiment que la découverte de perchlorate dans les eaux souterraines de la base de Valcartier est préoccupante, mais que les concentrations trouvées ne sont pas jugées inquiétantes.

Les concentrations relevées dans un puits d'appoint en eau potable de la base sont « assez faibles », indique en entrevue le biologiste Denis Gauvin, de la Direction de la santé publique de Québec qui participait récemment à une rencontre d'information organisée par la Défense nationale. Il faudrait qu'elles soient plus élevées pour en justifier l'élimination, dit-il. Selon la toxicologue Deborah Schoen, de Santé Canada, qui a aussi eu accès à ces données, « il n'y a pas lieu de s'inquiéter ».

Le comité qui surveille depuis quelques années la présence du TCE dans la nappe phréatique des environs de la base fera toutefois le suivi de ce nouveau contaminant, assez inhabituel dans l'eau potable.

Composé principal du propergol, un

carburant pour les fusées et les missiles, le perchlorate a été utilisé dans les laboratoires de la Défense à Valcartier à la fin des années 1950, et jusqu'au milieu des années 1960. Les autorités de la base n'ont pas retracé les documents qui mentionnent la quantité de perchlorate utilisée dans ces expériences.

On se sert encore de petites quantités du produit dans diverses recherches militaires, disait hier la porte-parole de la garnison de Valcartier, le lieutenant de vaisseau Marie-Claude Gagné. Depuis 2000 toutefois, un système de filtration permet de recueillir les résidus du perchlorate utilisé en laboratoire.

Santé Canada rapporte que le perchlorate agit sur la glande thyroïde et nuit à la production d'hormones, à un

dosage mille fois plus élevé que la norme de sécurité de un microgramme par litre que l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) veut établir.

C'est en 2002, dans un congrès aux États-Unis, que des chercheurs de la Défense ont pris connaissance de données préliminaires sur la contamination des eaux par le perchlorate, indiquait le lieutenant Gagné. Chaque année depuis, des échantillons ont été prélevés dans les puits d'eau potable de la base et dans les 200 puits forés pour la surveillance du TCE. Ces échantillons sont analysés aux États-Unis, puisque aucun labo canadien n'est en mesure de faire ce travail.

**PAS DE NORME AU QUÉBEC**

À 0,11 microgramme par litre, la quantité de perchlorate dans le puits secondaire d'alimentation en eau potable de la base est nettement « sous la limite » de sécurité californienne, signale M. Gauvin. Il n'existe pas encore de norme de sécurité au Québec, au Canada ou pour l'ensemble des États-Unis pour ce produit, qui a été détecté

dans l'environnement près d'installations militaires américaines en 1997.

L'action du comité de surveillance permettra de savoir où l'on s'en va avec ce nouveau problème, poursuivait M. Gauvin: « Quels sont les puits à risque, les puits individuels sont-ils contaminés, quelle est la dissémination (dans l'environnement)? »

**Composé de base d'un carburant à fusées, le perchlorate a été utilisé dans les laboratoires de la Défense entre 1950 et 1960**

Dans la ceinture de surveillance créée aux limites de Québec et de la base, on a décelé une concentration plus importante de 1,7 microgramme. Cette zone est assez loin des lieux habités, selon le chimiste François Proulx, du service de l'environnement de la Ville de Québec, et à quelques kilomètres des puits d'alimentation en eau potable de Val-Bélair.

DEMAIN  
DANS LE SOLEIL

Messie  
pour cuisiniers  
désespérés



Cahier  
Arts et vie

Avec son crâne chauve,  
ses yeux rieurs et sa propension  
à régler tous les problèmes,  
on pourrait le voir comme le M. Net  
des soupers désespérés.



## EN BREF

## Enquête préliminaire commune pour Jacques Racine et Claude Mailloux

■ Deux présumés clients du réseau de prostitution juvénile, Jacques Racine et Claude Mailloux, auront une enquête préliminaire commune. Celle-ci ne se déroulera qu'en mars prochain, les 2, 3 et 4. Trois jeunes plaignantes se retrouvent tant dans le dossier de Mailloux, un homme de 56 ans de Beauport, que dans celui de Racine, un individu de 55 ans de Sainte-Pétronille. Toutefois, une quatrième plaignante s'ajoute dans le dossier du propriétaire des Centres d'es-compte Racine. On reproche également au quinquagénaire de l'île d'Orléans d'avoir fait le trafic d'un stupéfiant. En ce qui concerne les adoles-

centes, les deux prévenus auraient obtenu les services sexuels de celles-ci moyennant rétribution.

## Retour du concours d'architecture

■ La Ville de Québec a officiellement relancé hier son Gala de mérite en architecture, après deux ans d'absence. Chaque arrondissement a participé en proposant des résidences, des commerces et des édifices institutionnels dont l'aménagement extérieur récent est digne d'intérêt. Les lauréats dans 10 catégories seront connus le 17 novembre. Un prix du public sera également remis, et la population est invitée à voter pour la plus belle réussite entre 10 immeubles, dont la serre du Jardin zoologique, le stationnement du cinéma Odéon Charest et l'École de cirque de Québec. Plus de détails dans le site de la Ville à [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca).

## THETFORD MINES

## Bar fermé pendant 45 jours

Le Pignon vert avait embauché une danseuse nue de 15 ans

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
[JFNeron@lesoleil.com](mailto:JFNeron@lesoleil.com)

■ Le cabaret Le Pignon vert de Thetford Mines sera fermé pendant 45 jours pour avoir notamment embauché une danseuse nue de 15 ans à l'été 2003.

Le propriétaire de l'établissement a plaidé coupable à l'accusation d'avoir toléré la présence d'une personne mineure et de lui avoir permis de présenter un spectacle de danse nue. La décision de fermer les portes du bar pendant 45 jours a été rendue hier par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) à la suite d'une entente intervenue entre les deux parties, explique Réjean Thériault, porte-parole de l'organisme de contrôle.

Le Pignon vert, en activité depuis 22 ans à Thetford Mines, n'en était pas à sa première contravention. Le propriétaire, Jean Lallier, avait déjà été condamné en 1993 pour avoir fait danser une personne d'âge mineure.

Dans la présente cause, Le Pignon vert a aussi été fermé

pour avoir été le théâtre de plusieurs transactions de drogue. Réjean Thériault explique que le propriétaire s'est engagé à resserrer les contrôles d'embauche des danseuses dans son établissement. De plus, il a engagé un nouveau portier et apporté des modifications aux divisions de son bar pour éviter la tenue de transactions de drogue dans des endroits autrefois cachés par des cloisons.

La présence de la danseuse mineure dans l'établissement avait été dénoncée à la police de Québec par un appel anonyme. La police de Thetford Mines avait pris le relais. L'adolescente avait déclaré à sa famille qu'elle partait faire du camping pour la fin de semaine alors qu'elle se rendait danser au Pignon vert. Selon la police de Thetford, la jeune fille avait nettement l'apparence et le langage d'une mineure.

Même s'il a plaidé coupable, M. Lallier s'est toujours défendu de vouloir sciemment embaucher des mineures. Il avait déjà déclaré avoir pris des moyens qui lui semblaient alors suffisants pour s'assurer de la majorité de la jeune fille. Il avait même émis l'idée que les danseuses nues du Québec se munissent d'un permis de travail comme cela se fait en Ontario pour éviter pareille situation.

## Surfez en grande sans vous mettre à sec.

Le service Internet  
**Sympatico<sup>MC</sup>**  
Intermédiaire

**19<sup>95</sup>\$**  
/mois  
pendant 12 mois<sup>1</sup>

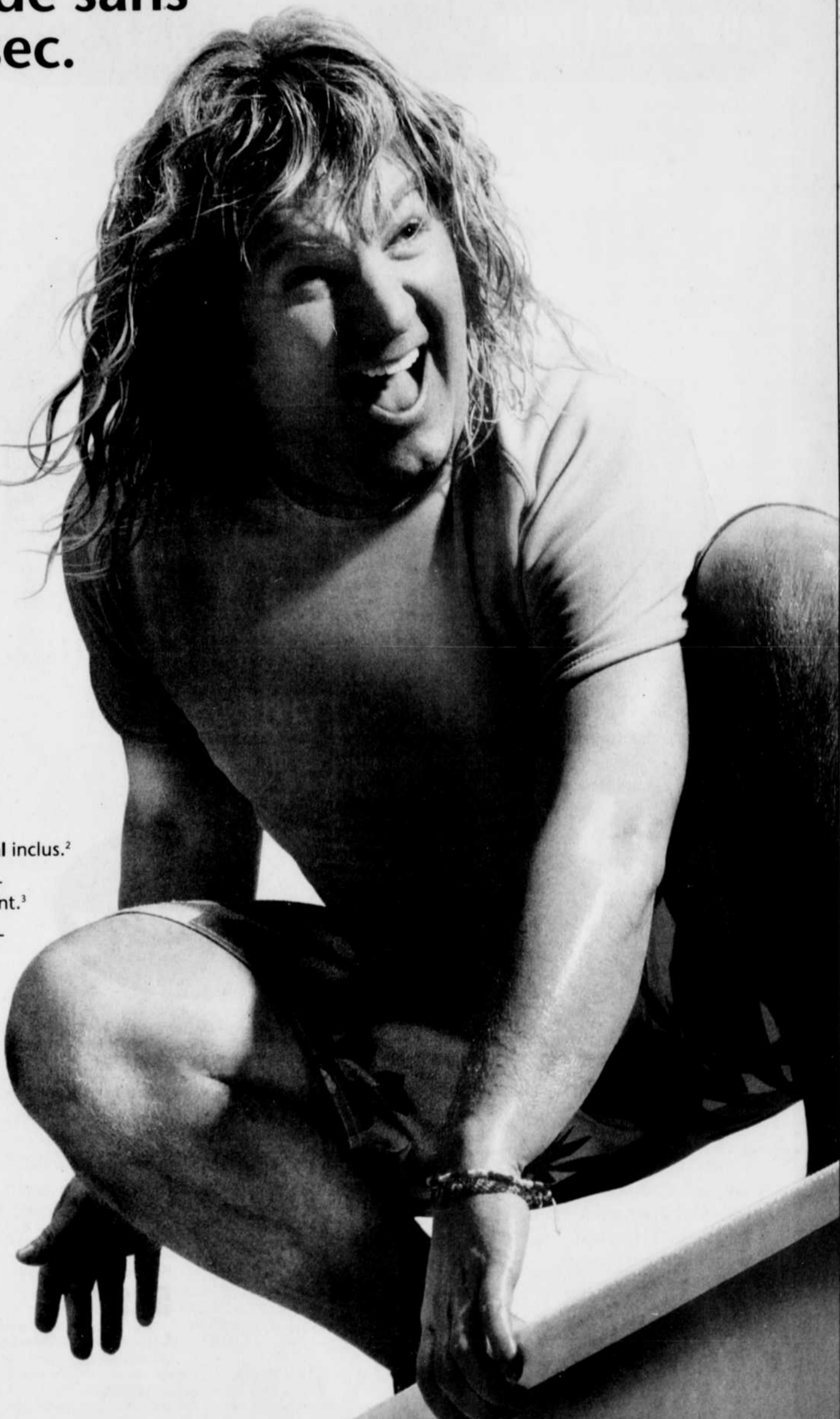
- Antivirus pour courriel et Contrôle parental inclus.<sup>2</sup>
- Boîte de réception de courriel jusqu'à 2Go – beaucoup plus d'espace de stockage qu'avant.<sup>3</sup>
- Taille possible d'un courriel jusqu'à 20 Mo – partagez photos et vidéos sans problème.<sup>4</sup>
- Libère votre ligne téléphonique.

De plus, obtenez 3 mois gratuits de MSN Premium<sup>MC 5</sup>

310-9WEB

[www.bell.ca/web](http://www.bell.ca/web)

Magasins Espace Bell



Bell est fière de commanditer  
l'équipe olympique canadienne.



Et bien simple.<sup>SM</sup>

Le service Sympatico Intermédiaire est offert aux clients résidentiels là où la technologie le permet et est sujet aux conventions de service publiées sur [www.convention.sympatico.ca](http://www.convention.sympatico.ca). L'offre prend fin le 30 septembre 2004 et est réservée aux nouveaux abonnés Sympatico. Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif mensuel alors courant (maintenant 29,95\$) s'applique par la suite. Capacité de 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargement en sus. Offre sujet à changement sans préavis et ne peut être combinée avec une autre offre. Taxes en sus. Aucun service n'offre une protection absolue. <sup>1</sup>Jusqu'à 20 Mo pour chaque message reçu et envoyé, y compris les pièces jointes. <sup>2</sup>Offre réservée aux clients Sympatico. Le tarif mensuel courant (maintenant 9,95\$ avec Sympatico Intermédiaire) s'applique par la suite. Sujet à des exigences techniques minimales dont Windows<sup>SM</sup> 98 ou versions subséquentes. MSN Premium ne peut être utilisé avec les systèmes d'exploitation Macintosh<sup>SM</sup>.  
<sup>3</sup>Microsoft corporation, 2004. Tous droits réservés. Microsoft, MSN et MSN Premium sont des marques de commerce ou des marques déposées de Microsoft corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Macintosh est une marque d'Apple Computers, Inc.  
<sup>4</sup>Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.  
<sup>5</sup>Marque officielle du Comité olympique canadien.



# Le monde de la plongée a son Centre de médecine

L'Hôtel-Dieu de Lévis desservira tout le Québec et prêtera assistance 24 heures sur 24, sept jours sur sept

MARC SAINT-PIERRE  
MSPierre@lesoleil.com

Les Escoumins, la baie James, les Îles-de-la-Madeleine, Beauharnois, Cuba même sont bien connus à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Mais, pour le personnel médical de l'établissement de santé lévisien, il ne s'agit pas de destinations vacances mais d'endroits susceptibles d'accueillir des plongeurs professionnels qui réparent des barrages, des quais ou d'autres équipements immergés. Des plongeurs sportifs aussi, chasseurs de poissons ou observateurs de la faune et de la flore marines.

L'ange gardien de ces plongeurs, il se trouve à l'Hôtel-Dieu, justement. C'est le Centre de médecine de plongée du Québec, qui vient d'obtenir ses lettres de créances.

Le centre hospitalier lévisien abritait déjà une des deux chambres hyperbares du Québec. Ses huit médecins, formés en médecine hyperbare et en médecine de plongée, ont développé une expertise perçue comme unique dans les milieux de la santé, y compris à la CSST. Et puisqu'il est question d'urgence dans son champ de compé-

tence, le Centre offre son service d'assistance médicale 24 heures sur 24, sept jours par semaine, pour tout le territoire québécois.

Il y a de quoi. « Le métier de plongeur est un métier à risque. Selon les données de la CSST, il est 65 fois plus à risque que toutes les activités de travail. Le taux de mortalité des plongeurs professionnels est 20 fois plus élevé que dans l'ensemble du secteur de la construction », indique le Dr Mario Côté, chef du Centre de médecine de plongée, qui dirige également le Service de médecine hyperbare de l'Hôtel-Dieu.

Les statistiques indiquent aussi que 54 plongeurs professionnels ont péri au cours de la période 1976-1996 au Québec. Les rapports de drames qui proviennent à l'occasion de la Côte-Nord ou du site de l'*Empress of Ireland* témoignent aussi que la plongée peut être un sport périlleux.

## MALADIE DES CAISSONS

Mais il y a aussi les accidents, les accidents de décompression notamment, cette « maladie des caissons » qui peut laisser des plongeurs plus ou moins invalides.

« Une profondeur de 15 ou 20 mètres, une du-

rée d'une heure sous la surface, et il faut au plongeur songer à décompresser », observe Jocelyn Boisvert, coordonnateur du Centre de médecine de plongée. Lui-même, un ancien homme-grenouille de la Marine canadienne, sait de quoi il parle. Il a vu des plongeurs se retrouver avec des douleurs dans les articulations, mais aussi dans un état de confusion total, voire paralysés ou aux prises avec des convulsions.

« Les plongeurs qui sont victimes d'accident de décompression peuvent se retrouver avec des séquelles permanentes », précise le Dr Côté, soulignant qu'il faut alors agir vite et bien.

C'est là qu'intervient le Centre de médecine de plongée qui pilote, par sa ligne téléphonique d'urgence, dans les diagnostics et les protocoles de soins, les opérateurs des caissons hyperbares installés sur les lieux de travaux subaquatiques, dans des chantiers souvent isolés. Ou qui fait la liaison avec les services d'urgence des centres hospitaliers. Ou qui coordonne l'évacuation du plongeur, par hélicoptère ou par avion si nécessaire. Ou lui dispense les traitements hyperbares requis à l'Hôtel-Dieu. Ou le dirige vers un semblable service ailleurs, etc.

L'équipe a dépassé la théorie depuis belle lurette. Ainsi, cet été, préalablement avisée par un parent, elle a dirigé, vers une chambre hyperbare de Miami une plongeuse québécoise victime d'un accident de décompression à Cuba. Plus tôt, en mai, elle avait accueilli à Lévis un plongeur professionnel qui a eu des ennuis aux Îles-de-la-Madeleine. L'été d'avant, un hélicoptère qui a atterri sur le terrain de stationnement de l'hôpital, angle Saint-Omer et Wolfe, lui avait amené un plongeur sportif des Escoumins.

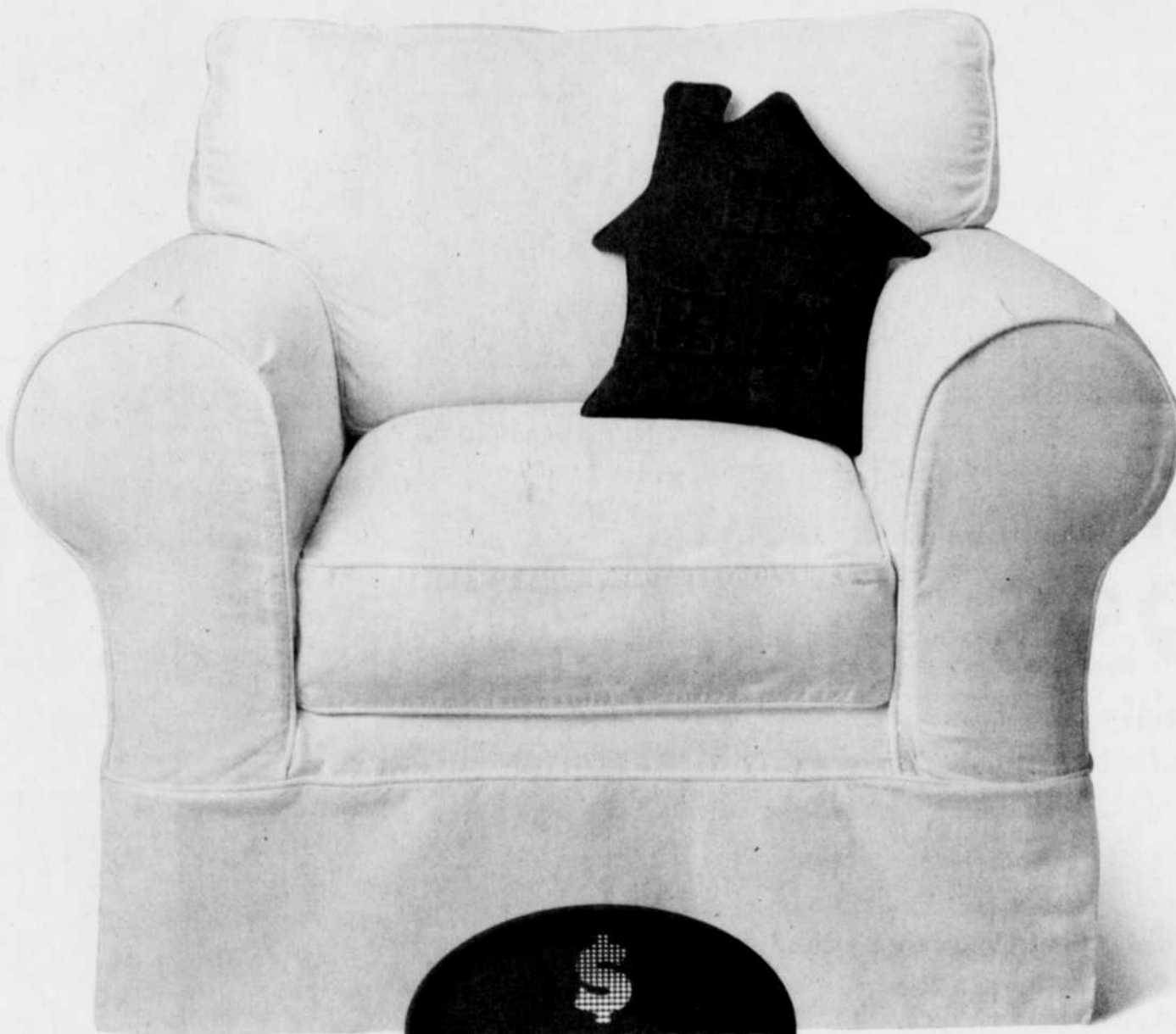
Ces interventions à grand déploiement ne surviennent pas souvent, peut-être cinq ou six fois l'an. En revanche, l'équipe du centre est largement sollicitée, plusieurs fois chaque semaine, pour des conseils et autres indications médicales.

« Maintenant, le monde de la plongée a un lien en tout temps avec un médecin qualifié », illustre le Dr Côté.

Le monde de la plongée au Québec, c'est 325 scaphandriers professionnels et 25 000 plongeurs sportifs.

Centre de médecine de plongée du Québec : 1 888 835-7121.

## RÉSERVEZ VOTRE PRIX CONFORT pour tout l'hiver



### La paix d'esprit avec Prix Confort d'UltraConfort

Fini l'incertitude! Adhérez au programme Prix Confort et vous obtiendrez dès maintenant un prix garanti sur votre mazout pour tout l'hiver, valide jusqu'au 30 avril 2005. Des frais d'administration minimales de 20 \$\* s'appliquent.

### Choisissez l'option qui vous avantage le plus

**Prix fixe** – Peu importe les fluctuations du marché, votre prix garanti établi lors de votre inscription au programme sera toujours le même.

**Prix de 51,9 c/litre**

(+ taxes), valide jusqu'au 11 octobre 2004. Le prix peut varier selon les régions.

**Prix plafond** – Si les prix du marché montent, vous ne paierez jamais plus que votre prix maximum garanti établi lors de votre adhésion au programme. Mais s'ils descendent, vous paierez moins.

**Prix de 53,9 c/litre**

(+ taxes), valide jusqu'au 11 octobre 2004. Le prix peut varier selon les régions.

### Économisez encore plus!

Obtenez **2,5 %** de rabais sur vos achats de mazout en effectuant vos paiements avec la carte Ultramar MasterCard Banque Nationale. Détails sur [www.bnc.ca/mastercard](http://www.bnc.ca/mastercard). (Sans frais annuels.)



**UltraConfort**



Réservez votre Prix Confort dès aujourd'hui au : **1 866 752-3663**

Offre réservée aux clients résidentiels seulement. Certaines conditions s'appliquent. Programme offert dans certaines régions. Vous devez vous inscrire à notre programme gratuit de livraison automatique pour profiter du programme Prix Confort. \*Taxes en sus.



# LE QUÉBEC ET LE CANADA

NOMINATION DU JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPÉRIEURE

## Le juge François Rolland siègera à Montréal

La juge Julie Dutil promue à la Cour d'appel

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Québec n'a pas gagné sa cause, la tradition de l'alternance brisée il y a une trentaine d'années n'a pas été rétablie, et la Cour supérieure demeurera dirigée de Montréal.

Nommé hier par le premier ministre Paul Martin, le nouveau juge en chef, François Rolland, siègera bel et bien dans la métropole à partir du 1<sup>er</sup> octobre malgré une demande contraire du Barreau de Québec, du maire Jean-Paul L'Allier et de la présidente de la Chambre de commerce, Francine Lortie.

Le Barreau local avait même proposé la nomination de l'actuel juge en chef associé, M. Robert Pidgeon, qui siège à Québec, pour succéder à M<sup>me</sup> Lyse Lemieux qui quitte ses fonctions plus tôt que prévu, soit jeudi, pour cause d'accusation de conduite avec facultés affaiblies.

Mais peut-être question de dorer la

pillule pour les gens de Québec, le ministre de la Justice, Irwin Cotler, a promu du même souffle la juge Julie Dutil de la Cour supérieure à la Cour d'appel du Québec.

Face aux demandes en provenance de la Vieille Capitale, le ministère fédéral de la Justice répliquait la semaine dernière que la nomination d'un nouveau juge en chef reposait d'abord et avant tout sur « le mérite et la compétence ».

Le rétablissement du « principe » de l'alternance, avait-on fait comprendre clairement, ne faisait qu'ajouter une donnée au processus dont le gouvernement se serait bien passé.

Les éventuels problèmes de gestion causés par une direction à distance — la majorité des juges et des avocats travaillant à Montréal — faisaient en sorte que le retour à Québec du juge en chef, même avec la présence d'un associé et d'un adjoint à Montréal, n'apparaissait même pas dans le décor.

Ces nominations étaient attendues

la semaine dernière, mais la visite de M. Martin et la tenue du Conseil général du Parti libéral du Canada à Québec, en fin de semaine, ont pu retarder leur annonce pour éviter d'alimenter la controverse.

Originaire de Québec, M<sup>me</sup> Dutil est membre de la magistrature depuis 1996, après avoir pratiqué le droit dans le cabinet Grondin Poudrier Bernier. Elle a aussi été membre à temps partiel de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Le juge en chef Rolland a siégé à la Cour supérieure de Montréal depuis 1996, après avoir été associé principal au cabinet Martineau Walker où il pratiquait principalement dans les domaines du litige commercial et du droit des assurances. Il est membre du Conseil des gouverneurs de l'Institut international de la magistrature, du bureau de direction de la Conférence des juges des cours supérieures du Québec et membre de l'Association canadienne des ju-



La juge Julie Dutil

ges des cours supérieures. Le ministre Cotler a aussi nommé une autre juge à la Cour d'appel du Québec, soit la professeure Marie-France Bich, de l'Université de Montréal, qui siègera dans cette ville. M<sup>me</sup> Bich remplace le juge Michel Proulx, qui a remis sa démission.

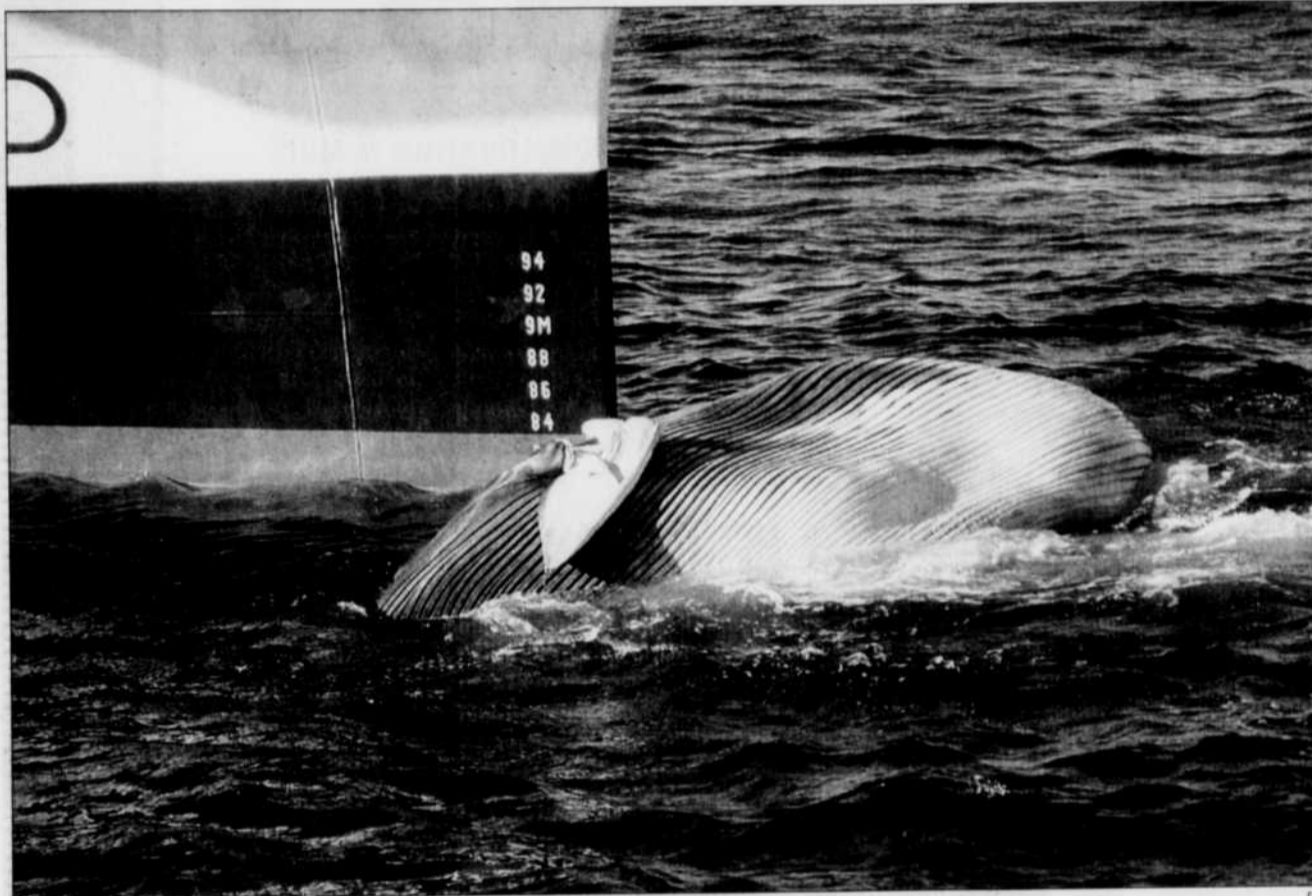
La Cour supérieure comprendra par sa part trois nouveaux juges, soit d'abord Claude Auclair, qui remplace à Montréal le juge Roland Tremblay, démissionnaire.

M. Auclair était chef de la direction et responsable des opérations du cabinet Prévost Auclair Fortin D'Aoust, de Saint-Jérôme, et a déjà occupé de poste de Bâtonnier du Barreau des Laurentides-Lanaudière.

Du cabinet Lavery de Billy, à Montréal, l'avocat Richard Wagner, spécialisé en plaidoiries en litige civil et commercial, remplace le juge Maurice E. Lagacé, qui a choisi de devenir juge surnuméraire. M. Wagner a déjà été bâtonnier du Barreau de Montréal.

À Sherbrooke, l'avocat Gaétan Dumas, du cabinet Després Dumas, remplace le juge Pierre Boily, qui a lui aussi choisi le statut de surnuméraire. Ces nominations, sauf celle du juge Rolland, entrent en vigueur immédiatement.

## BALEINE EMPALÉE PAR UN BATEAU DE CROISIÈRE



Un navire de croisière a fait escale dans le port de Saint-Jean, à Terre-Neuve, dimanche, pour découvrir un rorqual commun de 20 mètres empalé sur sa proue. L'équipage du « Jewel of the Seas » n'était apparemment pas conscient de la présence du mammifère mort avant que le navire de 300 mètres de long ne s'amarré au quai. La carcasse de la baleine a été remorquée jusqu'en haute mer par un bateau de la garde côtière. (PC)

## Le NPD veut soumettre à Martin un plan de mise en œuvre de l'accord de Kyoto

HALIFAX (PC) — Le Nouveau Parti démocratique rédigera un plan détaillant la façon dont le Canada peut mettre en œuvre l'accord de Kyoto sur les changements climatiques, plan qui sera présenté au gouvernement libéral minoritaire du premier ministre Paul Martin.

Celui-ci pourra décider d'appliquer le programme dans sa totalité, ou en privilégier certains éléments, afin que le pays donne suite à ses engagements relatifs au traité, a fait savoir le chef du NPD, Jack Layton, en entrevue à la Presse canadienne.

Les propositions, qui s'inspireront du récent programme électoral du NPD, sont conçues pour placer le parti sous un jour favorable — celui de l'éminence grise, du parti qui tire les ficelles d'un

gouvernement minoritaire. Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, M. Layton avait insisté sur le rôle qu'avait joué le NPD, dans les années 1960, pour pousser le gouvernement libéral minoritaire de l'époque à instituer le régime d'assurance-maladie.

Les néo-démocrates sont en faveur de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, qui a été ratifié par le Parlement sous l'ex-premier ministre Jean Chrétien.

Le parti a notamment proposé des moyens de réduire l'utilisation de combustibles fossiles, et d'améliorer l'efficacité énergétique des édifices appartenant au gouvernement fédéral. S'il était pleinement en vigueur en 2008, le programme électoral néo-démocrate

coûterait 1,6 milliard \$ par an aux contribuables.

Le ministre de l'Environnement, Stéphane Dion, a déjà indiqué que son gouvernement souhaite appliquer le traité, mais qu'il doit consulter davantage les Canadiens à ce sujet.

« Après avoir attendu toutes ces années pour devenir premier ministre, Paul Martin n'a pas de plan d'action », a déploré M. Layton devant les délégués à une conférence néo-démocrate en Nouvelle-Écosse, le week-end dernier. « Les gens sont prêts à construire des éoliennes, à introduire l'énergie solaire, mais notre gouvernement veut simplement mener d'autres consultations et en parler », a-t-il dénoncé

LEADERSHIP DE LANDRY

## Des têtes tombent

La bataille pour le vote de confiance entraîne des démissions dans Sainte-Marie/Sainte-Anne

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

■ Le débat entourant le leadership de Bernard Landry est venu décapiter l'exécutif du Parti québécois de la circonscription mont-réalaire de Sainte-Marie/Saint-Jacques.

Le président de comté, Sylvain Gendron, a confirmé, hier, qu'il a remis sa démission. Son vice-président d'association, Martin Barabé, l'a imité. « À court terme », l'exécutif perdra « cinq ou six » de ses 13 membres, a prédit M. Gendron.

Lors d'un entretien téléphonique, il a insisté pour dire qu'il demeure en bons termes avec le député André Boulerice. Mais il y a divergence entre les deux hommes sur l'endossement à accorder au chef Bernard Landry qui fera face à un vote de confiance des militants au congrès de 2005.

« Mon député est d'avis que, pour des raisons professionnelles et personnelles qui lui sont propres, il faut être derrière M. Landry sans condition. Il s'attendait à ce que son président de comté aille dans la même direction et travaille à ce que M. Landry obtienne un résultat favorable au vote de confiance. »

M. Boulerice n'était pas sans savoir que Sylvain Gendron fait partie des proches de François Legault, un député qui n'écarte pas la possibilité de contester Bernard Landry si les positions défendues par chef du PQ ne lui conviennent pas. « Pour une question de principe », M. Gendron a tiré sa révé-

rence. « Ceci dit, je n'ai jamais dit que je n'appuierai pas M. Landry, a-t-il enchaîné. Mais, en date du 15 septembre, c'était difficile de donner un appui inconditionnel. »

L'avocat de formation — et le fils du doyen des députés à l'Assemblée nationale, François Gendron — a précisé qu'il devance une démission qui aurait dû intervenir d'ici quelques mois. Il vient tout juste de démissionner hors de Sainte-Marie/Saint-Jacques.

Joint à son bureau, André Boulerice a déclaré : « Il n'y a aucun conflit entre nous ». Celui qui représente la circonscription depuis près de 20 ans a ajouté qu'il n'a jamais exigé le départ de M. Gendron.

« Je lui ai demandé où il se situait (par rapport à l'appui à fournir à Bernard Landry). Je lui ai dit que sa position mettait le député dans l'embarras. » Il a loué « l'attitude élégante » de Sylvain Gendron « de ne pas me mettre mal à l'aise ».

D'autres démissions risquent de frapper le PQ. Cette fois, c'est le comité des jeunes péquistes qui en ferait les frais. Six des neuf membres menacent de démissionner si le président de l'aile jeunesse, Sébastien Cloutier, demeure en poste.

Le principal intéressé a confirmé la grogne. « Certains pensent que je suis trop près » de la haute direction du PQ, a rapporté M. Cloutier. « Il est question de fonctionnement en équipe, non pas de leadership » de M. Landry.

Au moins deux des personnes qui avancent veulent claquer la porte ont confirmé ce dernier point. L'une d'elles a fait valoir que les jeunes péquistes se trouvent plutôt dans le clan des pro-Landry, y compris Sébastien Cloutier.

D'autres démissions risquent de frapper le PQ

PÉRÉQUATION

## Le front commun des provinces chancelle

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le Front commun des provinces commence à craquer sur le dossier de la péréquation, mais Québec se dit « réaliste » et minimise les différences entre les provinces les moins riches du pays, qui se partagent cette année environ 10,7 milliards de dollars à ce titre.

Ainsi, le débat apparu à la une du *Globe and Mail*, hier, au sujet du partage de la péréquation entre les diverses provinces a été accueilli avec un grain de sel par le gouvernement de Jean Charest.

Ce débat n'est « ni nouveau, ni majeur, réplique un représentant du gouvernement québécois. Nous réussissons à nous entendre avant la réunion des premiers ministres du 26 octobre car il s'agit de détails, et non d'une pierre d'achoppement ». Programme intégré à la Constitution de 1982 mais de compé-

tence strictement fédérale, de sorte qu'Ottawa peut le modifier par une simple loi, la péréquation constitue un enjeu financier de taille, les offres d'Ottawa et les demandes des provinces allant du simple au double, pour un écart pouvant atteindre une douzaine de milliards de dollars sur cinq ans.

Le Québec n'ose formuler d'espoirs trop grands sur les résultats de cette conférence, au vu des réactions négatives soulevées au Canada anglais par le concept de fédéralisme asymétrique, à la suite de l'entente sur la santé, il y a deux semaines.

**LIGNE DURE APPRÉHENDÉE**

Les déclarations de la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, sur la présence du Québec sur la scène internationale en lieu et place du Canada, au besoin, sur les questions culturelles, ont de plus soulevé un fort mécontentement chez bon nombre de libéraux fédéraux comme dans les médias. Le premier mi-

nistre, Paul Martin, craint-on, pourrait mettre fin à ce ressac en montrant une ligne plus dure, comme l'a d'ailleurs fait son ministre responsable des infrastructures, John Godfrey, à Québec, en fin de semaine.

Dans ce contexte, le gouvernement s'attend au mieux à une entente sur le montant total des paiements de péréquation, quitte à laisser à un comité ministériel (et non technique, comme le propose Ottawa) le soin de régler le partage des fonds.

Au sujet de la péréquation, deux formules s'opposent : les provinces les plus pauvres veulent que le gouvernement maintienne le découpage actuel fondé sur la richesse (ou la pauvreté) des provinces, ce qui favorise les quatre provinces de l'Atlantique et le Manitoba.

Trois autres provinces, le Québec, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan, par ailleurs, souhaitent que les nouveaux montants toujours à négocier soient répartis *per capita*, tout

d'ailleurs comme le fédéral qui le proposait officiellement lors de la conférence sur la santé. L'Alberta et l'Ontario, qui ne retirent pas un dollar de ce régime, ne sont pas concernées par ce volet du dossier.

M. Charest s'est toutefois rangé du côté du Néo-Brunswickois Bernard Lord lorsque le dossier est venu sur le tapis au Centre de conférences du gouvernement, lors du Sommet sur la santé. Québec rappelle que les sommes soumises à un nouveau régime de partage sont relativement minimes.

À quatre semaines de la rencontre des premiers ministres sur la péréquation, la préparation psychologique et politique s'infilte ainsi peu à peu dans le paysage politique canadien.

Ottawa, d'une part, s'insurge contre la demande d'une formule de financement basée sur la richesse des 10 provinces contre celle de cinq actuellement, ce qui lui coûterait entre 3 et 4 milliards de dollars par année avant indexation, soit

entre 15 et 20 milliards \$ sur cinq ans.

Le ministre des Finances, Ralph Goodale, soutient notamment que l'instabilité des marchés pétroliers, par exemple, enlèverait toute stabilité aux versements en donnant à l'Alberta des revenus en montagnes russes.

Le gouvernement de M. Martin veut toujours négocier sur la base de sa proposition rejetée par les premiers ministres des provinces et qui se montait à 12 milliards \$ de plus en six ans, y compris une indexation à 3,5 % par année.

Mais le Québec et les autres rejettent cette formule trop dépendante de l'économie de l'Ontario, dont le mauvais rendement des dernières années a fait baisser les versements de fonds.

Ce à quoi les experts fédéraux répliquent que la diminution de la péréquation reflète plutôt la tendance de l'économie canadienne à éliminer les inégalités entre les provinces, une thèse rejetée à Québec.



CONFIDENTIEL



CONFIDENTIEL

# OPÉRATION: LIQUIDATION

## MISSION ULTIME

LE COUPE QUAD ION 2004



PRIX D'ACHAT COMPTANT

# 12 995\$

OU 149\$ /MOIS/LOCATION 48 MOIS  
2 700 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS:

RÉDUCTION

# 20¢

PAR LITRE

SUR 2 500 LITRES  
AVEC LA CARTE DE  
PRIX PRÉFÉRENTIEL  
SEULEMENT CHEZ GM

LE COUPÉ QUAD ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Deux portières d'accès arrière
- Roues de 15 po
- AM/FM/CD

LA BERLINE ION 2004



BERLINE ION 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 140 HP et 145 lb-pi de couple de série
- Boîte manuelle
- Plus d'espace utilitaire que d'autres véhicules de sa catégorie

# 0%

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT POUR  
60 MOIS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS:

RÉDUCTION

# 20¢

PAR LITRE

SUR 2 500 LITRES AVEC LA  
CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL  
SEULEMENT CHEZ GM

LE VUE 2004



PRIX D'ACHAT COMPTANT

# 19 995\$

OU 199\$ /MOIS/LOCATION 48 MOIS  
3 250 \$ COMPTANT  
TRANSPORT EN SUS

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

VUE 2004 DE SATURN :

- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- 4 cylindres 2.2 L Ecotec de 143 HP de série
- Boîte manuelle
- V6 3.5 L de 250 HP en option - le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Très faible consommation :  
Ville : 10,4 L/100 km / 27 mpg  
Autoroute : 7,6 L/100 km / 37 mpg

PLUS:

RÉDUCTION

# 20¢

PAR LITRE

SUR 2 500 LITRES AVEC LA  
CARTE DE PRIX PRÉFÉRENTIEL  
SEULEMENT CHEZ GM

**LA PROMESSE  
SATURN**

Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur (sans franchise)<sup>1</sup>  
Expérience sans tracas • Privilège d'échange de 30 jours<sup>2</sup>

Un monde de différence



Voyez ces offres et ces véhicules à [saturncanada.com](http://saturncanada.com)

Les composants du groupe propulseur des véhicules 2004 sont couverts par une garantie limitée jusqu'à 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. <sup>1</sup>Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. <sup>2</sup>Voyez votre détaillant ou visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) pour les conditions, restrictions et garanties. <sup>3</sup>Ces offres sont d'une durée limitée et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE 1SA et ION 1 1SA de Saturn. Le transport (975 \$), l'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les droits et les taxes ne sont pas incluses. Pour un bail de location de 48 mois, les taux d'intérêt pour les VUE 1SA et ION 1 1SA de Saturn sont de 1,9 % et 0,4 %. Un acompte et un échange peuvent être exigés. S'ajoutant à l'approbation de crédit de GMAC. Le montant total de l'obligation pour les exemples cités est de 12 816 \$ pour le VUE 1SA et de 6 454 \$ pour l'ION 1SA. Si vous désirez acheter votre véhicule Saturn 2004 au terme du bail de location, les montants respectifs seront de 10 008 \$ et de 5 470 \$, taxes en sus. Le prix d'achat comptant contient un rabais du fabricant. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais pour chaque kilomètre excédentaire étant de 12 cents. Consommation d'essence du Vue de Saturn basée sur le véhicule Vue 4 cylindres de Saturn. Un acompte et un échange peuvent être exigés. D'autres options de location sont disponibles. <sup>4</sup>Les détaillants peuvent louer et/ou vendre à moindre prix. Offres sujettes à modification sans préavis. Un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant pour détails. Les cartes sont valides seulement chez Petro Canada et sont non monnaie. Cette offre est limitée et ne peut être combinée à d'autres offres. Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION 1 1SA et aux VUE 1SA 2004 neufs ou de démonstration provenant de l'inventaire du détaillant et s'appliquent seulement aux clients au détail admissibles. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant, visitez [saturncanada.com](http://saturncanada.com) ou composez le 1-888-4-SATURN.



MISSION DE PAIX EN 1973

# Le gouvernement Trudeau ne faisait pas confiance au Nord-Viêt Nam

OTTAWA (PC) — Le Canada s'est retiré de sa brève mission de maintien de la paix au Vietnam il y a une trentaine d'années parce que selon Ottawa, le système était biaisé en faveur du Nord-Viêt Nam communiste.

Des dossiers du cabinet fédéral datant du printemps 1973, dévoilés publiquement pour la première fois hier, montrent que le gouvernement Trudeau s'est longuement interrogé sur le rôle du Canada au Vietnam, avant de jeter l'éponge.

Une Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS), regroupant des représentants de quatre pays, avait été mise sur pied dans le cadre des Accords de paix de Paris qui mettaient fin à la participation américaine à la guerre du Vietnam.

Le Canada, l'Indonésie, la Hongrie et la Pologne formaient la Commission, qui était censée superviser un cessez-le-feu et contribuer à pacifier le pays, alors divisé entre le nord et le sud.

Deux des membres de la Commission, la Pologne et la Hongrie, qui appartenaient alors au bloc communiste, fermaient les yeux sur les actions des Nord-Vietnamiens. Selon un document relatif à une séance d'information du cabinet, la Commission ne pouvait fonctionner.

« On avait enregistré 7000 violations du cessez-le-feu (...) La Commission a été appelée à enquêter sur seulement 31 plaintes, qui n'ont donné lieu qu'à deux rapports », peut-on lire dans le procès-verbal de la séance.

Le Canada avait adhéré à la Commission sur les instances de Washing-

ton, et les Américains voulaient que les Canadiens restent. Mitchell Sharp, alors ministre des Affaires extérieures, avait déclaré à ses collègues que Washington craignait qu'un retrait du Canada ne perturbe une paix fragile.

En mars, le cabinet était divisé, et décidait de poursuivre la participation canadienne aux efforts de paix pendant 60 jours supplémentaires. Mais l'information fournie aux ministres était de nature pessimiste. « Étant donné la composition de la CICS, celle-ci fonctionnera vraisemblablement à l'avantage de la partie communiste (...) parce que seuls les constats et les rapports dirigés contre la partie non communiste seront unanimes, voire possibles, dans certains cas. »

En mai, le cabinet était convaincu que la mission était futile. M. Sharp a dit à ses collègues que la CICS était inefficace et ne contribuait pas au maintien de la paix, ajoutant que les querelles au sein de la Commission ne favorisaient pas les relations du Canada avec la Hongrie et la Pologne.

Washington, a-t-il dit, ne serait pas fâché d'un retrait canadien. Le cabinet a alors décidé de se retirer, une décision qui pourrait avoir été encouragée par un rapport des services de renseignement qui prédisait que l'impasse ne cesserait que lorsqu'une ou l'autre des parties attaquerait l'autre, vraisemblablement « dans quelques mois ou dans deux à trois ans ».

Le Nord-Viêt Nam a lancé son offensive exactement deux ans plus tard, pour s'emparer de Saïgon le 30 avril 1975.



L'ancien premier ministre John Turner

## Turner milite pour la survie du fleuve Mackenzie

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre John Turner demande au gouvernement fédéral de s'assurer que le projet de pipeline, dans la vallée du fleuve Mackenzie, n'endommagera pas le plus long cours d'eau d'Amérique du Nord, encore à l'état sauvage.

M. Turner, un directeur du Fonds mondial pour la nature du Canada, affirme qu'Ottawa doit investir 9 millions \$ au cours des cinq prochaines années pour identifier les habitats fragiles tout au long des 1220 km du pipeline de gaz naturel.

Le Mackenzie, qui traverse les Territoires du Nord-Ouest, est le plus long cours d'eau après le Mississippi. Il demeure très peu touché par le développement. M. Turner a indiqué qu'il soutenait le projet de pipeline de 5 milliards \$ dans la mesure où un plan de conservation l'accompagne.

Selon les environnementalistes, le pipeline passera sous 500 rivières et autres cours d'eau, dont le Mackenzie. Ils s'inquiètent de ce qui pourrait arriver si une fuite se produisait dans le pipeline. Selon Stephen Kakfwi, ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, la confiance dans le projet va diminuer si Ottawa ne soutient pas le plan pour identifier les secteurs dont la valeur écologique doit être préservée.

DISCOURS DU TRÔNE

# L'opposition exige d'être consultée

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition aux Communes exigent d'être consultés sur le contenu du discours du Trône qui sera présenté la semaine prochaine à l'ouverture de la nouvelle session parlementaire à Ottawa.

L'opposition profite du fait que Paul Martin dirige un gouvernement minoritaire pour poser des conditions autrement impensables, puisque le discours du Trône énonce en principe le programme législatif du parti au pouvoir.

Le chef du NPD, Jack Layton, a déclaré hier que si Paul Martin veut gouverner, il doit inclure les idées des autres partis.

PRÉCÉDENTS

M. Layton assure qu'il existe des précédents, à tout le moins, selon lui, au chapitre de la législature ontarienne où libéraux et néo-démocrates ont été appelés à coopérer dans le passé.

Il souligne en outre que cela tombe sous le sens d'inclure des politiques

néo-démocrates dans le programme du gouvernement libéral puisque Paul Martin ne cessait de répéter aux électeurs que ses idées étaient presque les mêmes que celles du NPD.

Jack Layton rappelle d'ailleurs avec amertume que les libéraux ont utilisé l'argument pour voler des appuis aux néo-démocrates dans le but d'arrêter la poussée conservatrice durant la campagne électorale.

Un porte-parole du premier ministre Paul Martin, Marc Roy, a rejeté la requête en affirmant clairement que ce n'était pas une option.

Il a déclaré que ce ne sont pas les partis d'opposition qui dirigent, mais les libéraux, même s'ils sont minoritaires.

M. Roy a indiqué que le gouvernement libéral présentera ses mesures dans le discours du Trône et que si les partis d'opposition veulent voter contre, ils vivront avec les conséquences.

Un porte-parole de Martin rejette la requête

**L'OURAGAN**  
3 JOURS SEULEMENT  
Jusqu'au 30 septembre

**uragan**  
passe chez

**Cartier**  
PONTIAC BUICK GMC LTÉE

**ON SOUFFLE LES PRIX 2004**

**RABAIS 10 000 \$**  
ET PLUS  
sur la facture GM  
véhicules et camions

**PLUS 500 \$**  
D'ESSENCE GRATUITE

**0% À L'ACHAT\* 60 MOIS**

\*Détails sur place

**Autoroute Henri-IV Nord,  
sortie Sainte-Geneviève**  
Une promesse qui tient la route

**847-6000** [www.cartierpontiac.com](http://www.cartierpontiac.com)

**ENVOY**

**BONNEVILLE GXP**  
Norstar V8

**RENDEZ-VOUS**

Alan Corneau  
Directeur des ventes

Eric Desrosiers  
Dir. aff. usagés

Gustave Dumas  
conseiller

Laurent Chénier  
conseiller

Josée Gauthier  
conseiller

Gilles Proulx  
conseiller

François Beauchamp  
conseiller

Stéphane Paquet  
conseiller

Michel Gosselin  
conseiller

PONTIAC  
BUICK  
GMC

GM



**Vous gagnez au casino virtuel. Allez-vous être payé?**

CE SOIR 19H30

## LA FACTURE

ANIMATION : PIERRE CRAIG



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

[WWW.RADIO-CANADA.CA/LAFACTURE](http://WWW.RADIO-CANADA.CA/LAFACTURE)

**Paquet Nissan vous en donne plus pour votre argent!**

Édition géniale • Équipement spécial

Édition spéciale comprenant:

**199 \$ /mois\***

0 \$ dépôt de sécurité  
0 \$ premier versement

**PAQUET NISSAN**  
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis  
**838-3838**  
[www.paquethnissan.com](http://www.paquethnissan.com)

**1<sup>er</sup> versement 90 jours à l'achat**

**SENTRA 1,8 2005**

Moteur 1,8 litre de 126 chevaux  
Lève-glaces à commande électrique  
Verrouillage des portières à commande électrique  
Climatiseur  
Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD

Essuie-glaces à balayage intermittent et à cadence variable  
Télécommande de verrouillage/déverrouillage des portes  
Ouverture électrique du coffre  
Et beaucoup plus encore!

\*Location de 90 mois pour la Sentra 1.8 2005 Spécial Edition avec coffre de vitesse manuelle à 199 \$ par mois avec 1600 \$ d'acompte au démarrage. Taxes, immatriculation, assurance, obligations sur pneus neufs, frais d'entretien (CPI) et frais de concassage en plus. Après approbation du vendeur du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif seulement.

Stéphane Paquet  
Directeur général

Denis Fortin  
Directeur des ventes

Denis Lacombe  
Directeur adjoint aux ventes

Alain Perron  
Directeur renouvellement

Marie-France Labbé  
Conseillère

Denis Bradette  
Conseiller

Luc Rhéume  
Conseiller

Alain Dolbec  
Conseiller

René Plamondon  
Directeur commercial

Caroline Lamoureux  
Directrice commerciale

Billy Deschênes  
Directeur commercial

Mario Breton  
Directeur des ventes usagés

Christian Niolet  
Conseiller

Benoît Perreault  
Conseiller

NISSAN







QUÉBEC

Galerias de la Capitale

Place Fleur-de-Lys

Place Laurier

Expert Call Télécom  
5237, boul. Hamel  
(418) 577-2221

F.M. Électronique  
41, rue Saint-Vallier Est  
(418) 521-2210

Informatique Marcier Inc.  
4750, boul. Wilfrid-Hamel  
(418) 871-7022

Normand Nadeau  
Communications  
909, boul. Pierre-Bertrand Sud,  
local 100  
(418) 687-4777

Radio-Onde  
550, rue Marais  
(418) 527-6660

Baie-Comeau  
Boutique Satcom  
Centre régional Manicouagan  
600, boul. Lafèche

Beauport  
Cité Sans Fil  
Promenades Beauport  
3333, rue du Carrefour  
DOT Électronique  
371, boul. Armand-Paris

Charlesbourg  
F.M. Électronique  
Carrefour Charlesbourg  
8500, boul. Henri-Bourassa

Donnacona  
Café de café / Radio Shack  
Place Donnacona  
325, rue de l'Église

Lévis  
Kiosque Normand Nadeau TV  
Galerias Chagnon  
1200, boul. Alphonse-Desjardins  
(418) 838-3338

Normand Nadeau  
Communication  
Kiosque Galerias Chagnon  
1200, boul. Alphonse-Desjardins  
(418) 838-3338

Sainte-Foy  
Place Sainte-Foy  
Communications Callweb Inc.  
1966, rue Jean-Talon Sud  
(418) 688-6533

Saint-Jean-Christophe  
Atelier d'Électronique Fisat Inc.  
1006, rue du Parc Industriel,  
local 103  
(418) 834-8255

Saint-Georges  
Normand Nadeau  
Communication  
Kiosque Carrefour Saint-Georges  
8585, boul. Lucroix  
(418) 227-3242

Normand Nadeau  
Communication  
502, 87<sup>e</sup> Rue  
(418) 227-8343

Sainte-Marie-de-Beauce  
Normand Nadeau  
Communication  
Kiosque Les Galerias de  
la Chaudière  
1116, boul. Vachon Nord  
(418) 396-3333

Normand Nadeau TV  
Dumoulin Électronique  
& Informatique  
500, boul. Vachon Nord  
(418) 387-3242

Sept-Îles  
Kiosque Supermicro  
Place de Ville  
770, boul. Laura  
(418) 968-8585

# « Acceptez-vous les frais d'interurbain? Moi non. »

**Je suis Mike:** un outil de travail très efficace. Je suis un téléphone sans fil, un téléavertisseur, un walkie-talkie (Contact Direct) et un agenda. Et en plus, je vous fais sérieusement économiser. Ainsi, si vous utilisez ma fonction Contact Direct entre Québec et Montréal, vous ne payez pas de frais d'interurbain. Pour plus de détails, visitez [telusmobilite.com/mike](http://telusmobilite.com/mike). Allez, au travail!



**AU TRAVAIL**

Pour en savoir plus, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à [telusmobilite.com](http://telusmobilite.com)

FUTURE SHOP

WALMART

Best Buy

Staples

Home Depot

Home Depot

SuperStore

Home Depot

Zellers

Mike et le logo Mike sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. © 2004 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE.





Christine Larose, professeur de français. Aime vraiment son emploi.



**workopolis.com**  
 LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC



## L'espérance de vie des hommes augmente

Elle s'élève à 77,2 ans alors que celle des femmes, qui s'établit à 82,1 ans, ne bouge pas

OTTAWA (PC) — Un garçon canadien né en 2002 peut maintenant compter vivre jusqu'à l'âge de 77,2 ans — un record, selon Statistique Canada.

L'agence a révélé hier que l'espérance de vie masculine à la naissance au Canada a augmenté en 2002 de 0,2 année, soit environ deux mois et demi, par rapport à l'année précédente. Chez les femmes, l'espérance de vie à la naissance est restée inchangée, soit 82,1 ans.

L'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes se trouve ainsi ramené à un peu moins de cinq ans.

« L'espérance de vie à la naissance pour les deux sexes combinés a atteint 79,7 ans en 2002, soit 0,1 an de plus qu'en 2001 (...) et cela est entièrement dû aux gains effectués par les hommes », note le rapport de l'agence fédérale.

Entre 1979 et 2002, les hommes ont vu leur espérance de vie allonger de 5,8 ans, tandis que celle des femmes a gagné 3,3 ans.

En 2002, l'espérance de vie à 65 ans s'est améliorée uniquement pour les hommes. Leur espérance de vie a grimpé de 0,1 an, tandis que les femmes du même âge n'ont enregistré aucune amélioration. À l'âge de 65 ans, les femmes peuvent s'attendre à vivre 3,4 ans de plus que les hommes.

Sur la base des taux de mortalité de 2002, les hommes âgés de 65 ans peuvent compter couler de vieux jours pendant 17,2 autres années. Les femmes, elles, peuvent espérer jouir de la vie encore 20,6 années.

En combinant les données pour les deux sexes, on obtient une espérance de vie, à 65 ans, de 19,1 années.

Depuis 1979, l'espérance de vie des hommes de 65 ans s'est accrue de 2,6 années, tandis que celle des femmes du même âge a augmenté de 1,6 année.

Par ailleurs, le taux de mortalité infantile, c'est-à-dire de décès survenant au cours de la première année de vie, s'est accru en 2002 pour atteindre 5,4 décès pour chaque tranche de 1000 naissances vivantes — contre 5,2 en 2001.

Le taux de mortalité infantile chez les filles a augmenté à 4,9 décès par 1000 naissances vivantes, contre 4,6 en 2001, tandis que celui des garçons est demeuré inchangé à 5,8.

L'augmentation du taux de mortalité infantile est entièrement attribuable aux décès de nouveau-nés de moins d'un jour. Leur taux de mortalité, qui était de 2,3 pour 1000 naissances vivantes en 2001, a atteint 2,5 l'année suivante, notamment à cause d'une augmentation du taux de mortalité des nouveau-nés en Alberta.

Statistique Canada ne propose pas d'explication à cette situation.

**Le taux de mortalité infantile s'est accru en 2002**

## Les morts causées par le diabète progressent au pays

OTTAWA (PC) — Le cancer et les maladies du système circulatoire demeurent les principales causes de décès au Canada, mais les cas mortels de diabète continuent de progresser, selon des données publiées hier par Statistique Canada.

L'agence fédérale révèle dans sa plus récente étude sur la mortalité que 74 600 personnes sont mortes de maladies du système circulatoire en 2002, ce qui représente le tiers de tous les décès au pays.

Toutefois, « les décès attribuables aux maladies de l'appareil circulatoire sont en baisse depuis plusieurs années », précise Statistique Canada. « En 2002, elles ont encore reculé de 0,3% ».

Le cancer vient au deuxième rang des causes de mortalité avec près de 65 000 victimes, soit environ 29% du total. « Le nombre de décès attribuables au cancer a augmenté de 2,1% (en 2002), poursuivant une tendance à long terme ».

Quant aux décès liés au diabète, ils ont augmenté de 10,9% de 2001 à 2002, pour se fixer à 7800 cas. Par rapport à 1992, le nombre de décès attribués au diabète (en 2002) a augmenté de 75,8%. Les cancers du poumon, colorectal, du sein et de la prostate représentent la moitié de tous les cas de cancer mortels recensés.

## Peine de deux ans à Jean-François Landry

### Un automobiliste est mort au terme d'une folle poursuite

RICHARD HÉNAULT

RHenault@lesoleil.com

Une peine de deux ans d'emprisonnement s'ajoutant à 16 mois de détention provisoire a été imposée à Jean-François Landry, un des deux frères dont le véhicule, pris en chasse par les policiers, en avait violemment heurté un autre, causant la mort du conducteur de 58 ans, en avril 2003.

C'est le frère de Jean-François Landry qui était au volant mais ce dernier, plus âgé, encourageait l'autre à continuer la folle poursuite. Les deux hommes avaient été surpris en train de commettre des vols par effraction dans des résidences de Stoneham. Dans le véhicule qu'ils avaient volé, ils ont pris la fuite à 140 km/h jusqu'à ce que l'accident se produise.

La procureure de la Couronne, M<sup>me</sup> Valérie Lahaie, réclamait une peine d'au moins six ans pour Landry en incluant la détention provisoire comptée en double. Celle dont l'individu de 31 ans de Québec a été libéré pour délit de fuite causant la mort est de quatre mois plus importante que celle imposée à son jeune frère.

À cette peine, le tribunal a ajouté une interdiction de conduire durant cinq ans et une probation de trois ans. De plus, Landry ne pourra posséder d'arme durant 10 ans et il devra se soumettre à des prélèvements d'échantillons de substances corporelles.

## Portes et fenêtres installées

Grand choix de modèles de portes et fenêtres

Aussi : remplacement de fenêtres thermos

Financement disponible sur place (jusqu'à 18 mois sans intérêt, SAC)



Distributeur autorisé de Bonneville Portes et Fenêtres

**Québec Multi Réno inc.**  
CENTRE D'AFFAIRES HAMEL 871-0798  
3095, Hamel Ouest, bureau 102

**BARONIA**  
...en Colons

Manteau plume d'oie coloris chocolat 610\$

**Danielle Morali**  
— Place Ste-Foy —  
2450, boul. Laurier Tél. : (418) 656-9141

✓ 30 ans d'expérience ✓ 9 conseillères en mode ✓ 2 couturières à votre service



# L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE SUBARU 2005

## RESTEZ CALME!

MAIS FAITES VITE!

- Offre pour un temps limité • Modèles en inventaire seulement
- Prix affichés chez le concessionnaire • Financement disponible sur place



OUTBACK



LEGACY



FORESTER



IMPREZA



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUBARU POUR UN ESSAI ROUTIER

**VACHON SUBARU**  
1093, boul. Vachon N  
Sainte-Marie de Beauce  
(418) 387 - 7510

**OPTION SUBARU**  
2505, Henri-Bourassa  
Québec  
(418) 648 - 9518

**ACADIA SUBARU**  
boul. de la Capitale  
Sortie Pierre-Bertrand  
Québec  
(418) 681 - 6000

**LÉVIS SUBARU**  
4980, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
(418) 833 - 1960



**SUBARU**

Traction intégrale



## LE MONDE

## Un diplomate iranien libéré

Raids aériens des Américains sur Falloujah et Sadr City

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'aviation américaine a bombardé hier soir des repaires présumés de rebelles à Sadr City, un fief insurgé chiite de Bagdad, et à Falloujah en Irak où 17 personnes dont deux soldats américains sont morts dans les violences et un diplomate iranien a été libéré après 55 jours de détention.

L'Armée islamique en Irak, qui détient les deux journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot — Paris redouble d'espoir de les voir libérés —, a revendiqué l'enlèvement du diplomate le 8 août.

Par ailleurs, l'un des six otages égyptiens en Irak, Alaa Maqqar, a été libéré et les cinq autres pourraient être libérés dans les prochaines 24 heures, selon une source officielle égyptienne.

Concernant l'otage britannique, Kenneth Bigley, menacé de mort par le groupe du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui, aucune information tangible n'est venue éclaircir son sort.

De son côté, le roi Abdallah II de Jordanie a déclaré que les deux travailleuses humanitaires italiennes, Simona Torretta et Simona Pari, enlevées le 7 septembre à Bagdad, étaient en vie.

## FORTES ATTAQUES

L'armée américaine a lancé de nouveaux raids aériens sur la ville rebelle sunnite de Falloujah (50 km à l'ouest de Bagdad), qui ont visé les quartiers nord. Aucun bilan officiel d'éventuelles victimes n'était disponible dans l'immédiat.

Les raids sur Falloujah, devenus quasi quotidiens, visent selon l'armée des repaires présumés de l'islamiste Abou Moussab Al-Zarqaoui, ennemi numéro un des Américains en Irak qui a revendiqué plusieurs attentats sanglants et l'enlèvement de plusieurs otages étrangers.

Le premier ministre de l'Irak, Iyad Allaoui, a prévenu qu'une « solution militaire décisive » pourrait bientôt être prise pour Falloujah si aucune solution politique n'est trouvée.

Presque au même moment, l'aviation américaine bombardait des objectifs dans le quartier chiite déshérité de Sadr City à Bagdad.

« Des raids aériens sont actuellement en cours, ils ne visent pas des individus ni des infrastructures, mais des bombes artisanales », a indiqué en fin de soirée le capitaine Brian O'Mal-

ley, de l'armée américaine. Selon lui, ces raids « sont menés dans la nuit lorsque les rues sont désertes ».

Un représentant du chef radical chiite, Moqtada Sadr, a toutefois affirmé que les raids avaient provoqué la coupure d'électricité dans ce grand quartier surpeuplé de Bagdad, théâtre de plusieurs affrontements sanglants entre l'armée américaine et les miliciens chiites.

Le quartier de Sadr City a été quelques heures plus tôt la cible de bombardements américains qui ont coûté la vie à cinq hommes et blessé 46 autres personnes, dont des femmes et des enfants, selon des sources hospitalières.

L'armée américaine avait affirmé avoir tué quatre rebelles et détruit « plusieurs positions ennemies » à Sadr City.

Dans la région de Baaquba, au nord de Bagdad, quatre civils et un soldat de la Garde nationale ont été tués lors de deux attaques. À Mossoul (nord), une voiture piégée a explosé devant une patrouille de la Garde nationale, tuant deux de ses membres.

Toujours dans le nord, deux Irakiens sont morts dans l'explosion de la charge qu'ils tentaient de placer

sur l'oléoduc irako-turc dans la région de Kirkouk alors qu'un policier a été tué par des tirs d'inconnus.

Par ailleurs, un soldat américain a été tué par des tirs adverses et un autre dans un accident de la route, près de Balad, au nord de Bagdad.

## DIPLOMATE BIEN PORTANT

De son côté, le diplomate iranien Fereydoun Jahani, apparemment en bonne forme, est apparu à l'ambassade d'Irak à Bagdad pour déclarer qu'« il n'y a pas eu de marché conclu » avec les ravisseurs sans cependant évoquer les conditions de sa détention et de sa libération par l'Armée islamique en Irak qui l'avait enlevé le 5 août.

« Leur première revendication concernait la non-ingérence de l'Irak



Cette Irakienne est en pleurs parce que son bébé a été blessé par les raids sur Sadr City. Cinq personnes sont mortes et 46 autres ont été blessées, selon le personnel soignant de l'hôpital Imam Ali de ce quartier chiite radical de Bagdad.

dans les affaires intérieures de l'Irak. Lorsqu'ils ont compris que l'Irak n'avait pas de telles intentions et que nous, diplomates, sommes ici pour

servir les Iraniens qui vivent en Irak, ils ont décidé de me libérer », a ajouté M. Jahani, qui était consul iranien à Kerbala.

## EN BREF

## ÉTATS-UNIS

## Réveil d'un volcan

■ LOS ANGELES — Le mont St. Helens, un volcan situé dans le nord-est des États-Unis qui avait fait éruption il y a 24 ans pourrait reprendre de l'activité, ont indiqué des sismologues hier. Ils estiment qu'une éruption pourrait se produire après une série de miniseismes sismiques ces derniers jours dans les États de Washington et de l'Oregon. L'ascension du volcan a été interdite de crainte d'éboulement dans un rayon de huit kilomètres. La zone nord du volcan a été touchée par une éruption en 1980 qui avait fait 57 morts et dévasté des centaines de kilomètres carrés. (AFP)

## CORÉE DU NORD

## Pyongyang dit avoir l'arme nucléaire

■ NATIONS UNIES — La Corée du Nord a retraité du plutonium provenant de 8000 barres usagées de combustible nucléaire pour en faire des armes et ainsi posséder une force dissuasive contre une possible attaque des États-Unis, a annoncé hier un ministre nord-coréen. Avertissant que le danger d'une guerre sur la péninsule coréenne était en train de « faire bouillir la marmite », le vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Choe Su Hon, a accusé les États-Unis d'intensifier ses menaces contre le pays communiste et de détruire les bases des discussions actuellement en cours. (AP)

## Navettes en retard

■ WASHINGTON — Les trois ouragans qui ont frappé coup sur coup la Floride où se trouvent les principales installations spatiales américaines, ont fait perdre de deux à trois semaines dans les préparatifs visant à reprendre les vols de la navette à la mi-mars, a indiqué hier un responsable. Le comité d'experts sur la reprise des vols de la navette se réunira vendredi pour examiner si un lancement de Discovery en mars ou avril est encore faisable. La flotte restante des navettes américaines est clouée au sol depuis la catastrophe de Columbia qui s'était désintégrée en février 2003 au moment de son retour sur Terre. Outre les dégâts causés aux installations de la NASA par les ouragans, l'agence spatiale devra avant d'obtenir le feu vert pour le lancement prévu en principe le 16 mars 2005, avoir répondu aux 15 recommandations du bureau d'enquête sur l'accident de Columbia. (AFP)

## PARIS

## Vol de diamants

■ PARIS — Un important vol de diamants a été commis hier après-midi lors de la 22<sup>e</sup> Biennale des antiquaires à Paris, qui se tient au Carrousel du Louvre, près du Musée du Louvre, a-t-on appris de source policière. Le butin global est estimé à pas moins de 18,4 millions \$ CAN. Le ou les voleurs ont fait main basse sur un diamant blanc de 47 carats ainsi qu'un diamant bleu de 15,74 carats. Le vol s'est déroulé entre 15 h et 15 h 15, au stand Chopard, alors que l'employé était sorti faire une pause. Les vitrines de protection n'étaient pas équipées d'alarmes ni de systèmes de vidéosurveillance. (AP)

## NIGERIA

## Scorpion de l'air

■ LAGOS — Un passager d'un vol intérieur nigérian reliant Enugu à Lagos, a été mordu dimanche par un scorpion qui avait trouvé refuge dans son pantalon, a-t-on appris hier auprès d'un responsable de l'aéroport. La victime, Kingsley Adimike, un Nigérian, a été conduite d'urgence dans un dispensaire de l'aéroport de Lagos pour y être soignée. Auparavant, l'incident avait provoqué la panique dans le DC 9 d'une firme privée qui transportait plus de 60 passagers. (AFP)

## ESPACE

## Il frôlera la terre

■ WASHINGTON — Toutatis, un gros astéroïde de 4,6 km de long sur 2,4 km de large en forme de cacahuète, fonce en direction de la Terre qu'il frôlera demain, mais sans présenter de danger de collision, selon la NASA. « Ce sera le plus gros objet céleste depuis le début de ce siècle à passer aussi près de notre planète », a indiqué un expert du Jet Propulsion Laboratory de la NASA. La trajectoire de Toutatis est la plus scrutée depuis plusieurs années par les experts en raison de l'énorme danger que représenterait pour la Terre une collision avec un objet d'une telle taille. (AFP)

## Bush mène par 8 points sur Kerry

WASHINGTON (d'après AFP) — À cinq semaines du scrutin présidentiel et à quatre jours de leur premier débat télévisé, le président sortant républicain, George W. Bush, dépasse de 8 points son adversaire démocrate, John Kerry, dans les intentions de vote, selon un sondage USA Today/CNN/Gallup d'hier.

Bush recueille 52 % des voix parmi les électeurs bien décidés à aller voter contre 44 % pour le sénateur du Massachusetts. Tout en restant confortable, l'écart se resserre pour Bush par rapport à un sondage, conduit également par Gallup il y a 10 jours et qui donnait une différence en faveur du républicain de 13 points (55 % pour Bush et 42 % pour Kerry).

Le resserrement s'explique avant tout par le ton plus agressif adopté par Kerry et par ses critiques acerbes de la politique de Bush en Irak, expliquent les auteurs de l'enquête.

Mais Kerry est pour la première fois en difficulté sur le thème de l'économie alors que jusqu'à présent il disposait d'un net avantage à cet égard.

Le sondage montre que le sénateur du Massachusetts a perdu son avance sur ce thème : 55 % des électeurs interrogés indiquent apprécier l'approche de Bush dans l'économie contre 45 % qui choisissent Kerry.

Sur le terrorisme, Bush maintient sa forte avance et recueille 61 % des suffrages contre 34 % pour Kerry.

Malgré les attaques de Kerry sur la stratégie menée en Irak, 55 % des électeurs estiment que le président Bush est mieux à même de gérer la situation en Irak alors qu'ils ne sont que 41 % à choisir Kerry. 52 % pensent que Bush a un plan clair pour l'Irak et 63 % croient que Kerry n'en a pas.

L'enquête a été conduite auprès de 1006 adultes entre les 24 et 26 septembre avec une marge d'erreur de 3 points. La précédente enquête avait été effectuée du 9 au 13 septembre.

## Cinq ans d'Intifada ont paralysé les Palestiniens et les Israéliens

■ JÉRUSALEM (AP et AFP) — Jour sombre au Moyen-Orient : la deuxième Intifada entre aujourd'hui dans sa cinquième année de violence, à l'heure où tout indique qu'Israël a clairement pris le dessus sur une Autorité palestinienne en plein désarroi, Yasser Arafat étant de fait en résidence surveillée à la tête d'un territoire en lambeaux.

Soumis au siège permanent de l'État hébreu, le président palestinien est aussi la cible d'une contestation sans précédent émanant de ses propres rangs.

Seule maigre consolation, l'opinion publique arabe s'identifie comme jamais à la cause des « frères » palestiniens.

Aujourd'hui, « tout le monde est épuisé », observe l'ancien premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas.

« Nous sommes épuisés et ils sont épuisés », dit-il en référence aux Israéliens, alors que 2005 se profile comme une année de changement historique pour les 6,7 millions de ci-

toyens d'Israël et les 3,6 millions d'Arabes vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

La construction de la « clôture de sécurité » érigée par Israël en Cisjordanie devrait approcher de son achèvement, parallèlement au plan du premier ministre, Ariel Sharon, de se retirer de la bande de Gaza et d'une partie de la Cisjordanie à la fin de l'an prochain. Ce qui équivaudra à un redécoupage des frontières héritées du cessez-le-feu de 1948.

Depuis le début des violences, le 28 septembre 2000 — au moment de négociations de paix parrainées par l'anc —, les affrontements ont fait

plus de 3100 morts du côté palestinien et près d'un millier d'autres du côté israélien. L'élément déclencheur de cette Intifada a été la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem : les émeutes qui s'ensuivirent ont contribué à la chute du gouvernement travailliste d'Ehoud Barak et à l'élection d'Ariel Sharon au poste de premier ministre.

Aujourd'hui, les batailles se déroulent aussi à l'intérieur dans les deux camps. Elles opposent d'une part Yasser Arafat et ses détracteurs qui dénoncent un règne corrompu et, d'autre part, Ariel Sharon devant les tenants de la ligne dure de son parti, le Likoud, hostile à son plan de désengagement de la bande de Gaza.

Sur le terrain, entre-temps, six Palestiniens, dont cinq activistes, ont été tués hier par l'armée israélienne et un septième a été abattu par un colon juif dans les territoires occupés.

## Le Parti communiste chinois voit sa mort dans la corruption

■ PÉKIN (d'après AFP) — La corruption mine le soutien populaire du Parti communiste chinois (PCC) et pourrait bien sonner le glas d'un règne ininterrompu depuis plus d'un demi-siècle, reconnaît la toute-puissante formation.

Le statut de parti dirigeant dont bénéficie le PCC « ne sera pas éternel si le parti ne fait rien pour le sauvegarder », écrit le Comité central dans un document de 36 pages énumérant les problèmes auxquels le parti tout puissant doit faire face.

« Nous devons développer un sens plus profond de la crise, tirer des leçons et de l'expérience des succès et échecs des autres partis dirigeants dans le monde et renforcer ses capacités de gestion », conseille le texte.

Le parti continuera de faire avancer

la « démocratie socialiste » et permettre à la population de prendre part à la vie politique d'une « manière ordonnée », mais les « organisations du parti et les cadres à tout niveau devraient consciencieusement se placer sous la supervision des membres du parti et du peuple », poursuit le texte.

Les réformes et le développement de la Chine ont atteint un « stade critique », « de nouveaux problèmes ont surgi » et des « forces hostiles tentent toujours d'occidentaliser et de diviser le pays », assure le rapport qui stigmatise en particulier la corruption rampante en Chine.

La corruption est « une question de vie ou de mort pour le Parti », assure le document. « Il est plus que nécessaire pour le parti de mener fermement la guerre contre la corruption et de renforcer sa capacité à la combattre », poursuit le texte.

Mais cette autocritique ne va pas assez loin, estiment les opposants. « Le Comité central est bien conscient de la corruption au sein du parti. Ils ont aussi reconnu qu'ils n'ont pas la confiance du peuple, admet le journaliste Gao Yu. Mais ils refusent d'avancer sur la réforme politique et d'admettre qu'une réforme politique systématique est la seule à même de combattre la corruption », ajoute-t-elle.



## L'EST ET LA CÔTE-NORD

## MÉDECINS EN RÉGION

## Le ministre Couillard promet une gestion plus serrée

STEEVE PARADIS  
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, n'entend pas utiliser la coercition pour régler le problème récurrent de pénurie de médecins en région éloignée. Il préfère faire confiance à une gestion serrée de la répartition des finissants.

De passage sur la Côte-Nord hier pour inaugurer le tout nouvel appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) du centre hospitalier régional de Baie-Comeau (CHRBC), M. Couillard a affirmé ne pas vouloir obliger les médecins à se rendre dans un endroit qu'ils n'ont pas choisi.

Pourtant, malgré tous les efforts déployés au cours des dernières années pour tenter d'améliorer la situation, toutes les régions hors des grands centres ont des problèmes à recruter des médecins. Ainsi, le CHRBC a le droit d'embaucher 35 spécialistes, selon son plan d'effectif, mais seulement 15 sont en place. C'est un peu mieux du côté des omnipraticiens, avec 27 médecins sur une possibilité de 35.

«La coercition brime les libertés individuelles, a lancé le ministre. Si on en vient là, le médecin s'installerait à reculons dans une région, alors que notre objectif est qu'il s'établisse à long terme. Et on serait le seul endroit en Amérique du Nord à utiliser cette méthode pour combler les effectifs médicaux.»

Québec ne fera pas pour autant preuve de laxisme dans le dossier, a prévenu M. Couillard. «Malgré les plans d'effectif mis en place, des médecins ont continué à s'installer en région urbaine parce qu'ils avaient des permissions spéciales, a-t-il admis. Il faut maintenant une gestion plus serrée.»

À l'hôpital baie-comois, on voit arriver de meilleurs jours avec l'acquisition de l'IRM. Pour la première année depuis des lustres, l'établissement a vu plus de médecins arriver que quitter ses murs. L'IRM devrait faciliter l'embauche de personnel médical.

«Enfin, nous pourrions dire aux nouveaux médecins que nous courtisons que nous avons le char de l'année», a imagé le président du conseil d'administration du CHRBC, François Désy.

## CENTRALE SUR LA RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

## Un canular mène à une plainte à la SQ

Le promoteur du barrage se retire du projet... sans même le savoir

MARC LAROUCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Serge Proulx ne la trouve pas drôle. Le président de Gestion conseil SCP de Sherbrooke, partenaire dans le projet de construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Trois-Pistoles, a été victime d'un canular véhiculé dans Internet. Un courriel envoyé à plusieurs médias, portant sa signature et l'entête de l'entreprise, annonçait que Gestion conseil SCP se retirait du projet, «suite aux pressions du public et des instances en place».

L'auteur du courriel est Sébastien Rioux, militant de l'Action radicale pour le bien des rivières et de l'environnement (ARBRE), est de ceux qui s'opposent farouchement au projet. L'homme a avoué sa faute, expliquant, par la même voie, que ce document n'aurait jamais dû être envoyé au grand public.

«J'ai commis une erreur monumentale. Je possède une liste de médias dont je me sers pour diffuser les communiqués relatifs à mon groupe musical. Mon intention était de m'envoyer ce courriel pour vérifier si l'information pouvait être falsifiée si facilement sur Internet. Au lieu de me l'envoyer, c'est ma liste entière de contacts qui l'a reçu. Erreur d'inattention ou de jugement, jamais au grand jamais je n'aurais même dû es-

sayer. J'en suis désolé», écrivait-il.

Mais le promoteur concerné n'entend pas en rester là. «Je trouve ça scandaleux de se servir de l'identité d'un individu à son insu à des fins partisanes. C'est comme un attentat raté où l'auteur s'excuse ensuite d'avoir manqué son coup, après que la bombe lui eut explosé au visage», commente M. Proulx, qui a porté une plainte officiellement à la SQ.

«Je comprends ses excuses, mais il avait prémédité son geste, avait composé le communiqué et y avait réfléchi. Sa bombe a été installée et, même s'il l'a envoyée par erreur, je regrette, mais je crois que l'on ne doit laisser passer sous silence de tels événements.»

Même l'Environnement s'est laissé berné. Serge Proulx a en effet reçu une lettre dans laquelle les responsables gouvernementaux disent comprendre les raisons invoquées pour son retrait du projet. «Je n'ai même pas pu leur parler depuis pour qu'ils comprennent que c'est un canular.»

## DÉCISION ENCORE À VENIR

Entre-temps, les promoteurs (la MRC des Basques et Gestion conseil SCP) sont toujours en attente de la décision de Québec sur l'avenir du projet. Un mémoire conjoint sera présenté cet automne, lors de la tenue de la Commission sur l'avenir énergétique du Québec. Ce n'est qu'ensuite que l'on saura si la centrale verra le jour. Lors du référendum consultatif de juin, les 2765 personnes qui ont voté, sur une possibilité de 7633, se sont prononcées en faveur du projet dans une proportion de 60%.

L'auteur du faux courriel aux médias, Sébastien Rioux, s'est excusé

## Accusé de voies de fait armées

■ NEW CARLISLE — Un homme de 33 ans de Port-Daniel, Dany Lebrasseur, a été accusé de voies de fait armées, hier, à l'endroit du propriétaire du bar Gentlemen Club, Albert Blais. L'accusé se serait présenté au bar de Port-Daniel à 14 h 45 vendredi dernier, et aurait tiré dans plusieurs directions avec son arme à feu. Il a été arrêté par la Sûreté du Québec une heure plus tard, chez lui. Personne n'a été blessé

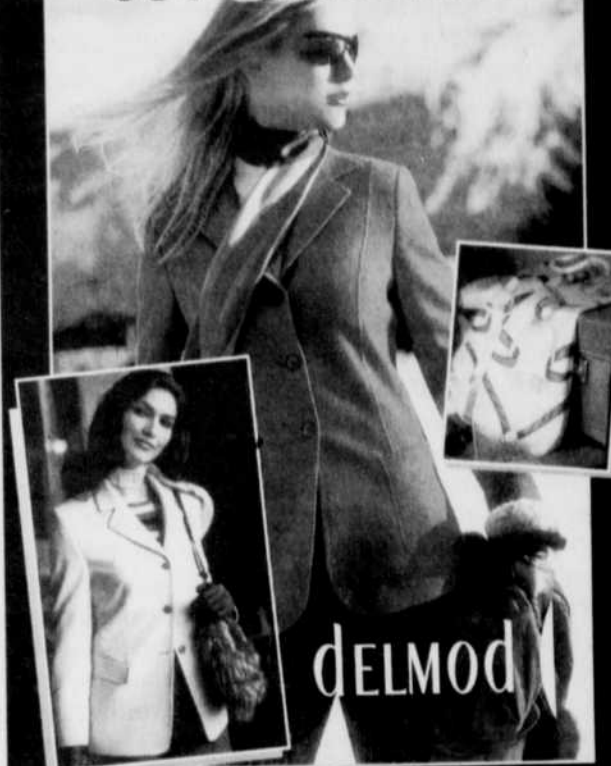
lors de l'incident. Lebrasseur a aussi été accusé de possession d'arme à feu dans un dessein dangereux, de port de déguisement et de bris de probation. Il devra revenir prochainement devant le tribunal à New Carlisle pour son audience de remise en liberté. La Sûreté du Québec enquête aussi sur un incendie qui aurait lourdement endommagé le bateau d'Albert Blais avant l'attaque de vendredi. G.G.



Une vue de la rivière Trois-Pistoles dans le secteur du Saull McKenzie, endroit visé pour la construction d'une centrale hydroélectrique qui n'a pas encore reçu le feu vert du gouvernement du Québec.

## INCONTOURNABLES

cet automne



Venez choisir votre manteau LUNTA ou votre agneau retourné

Tailles 6 à 22 ans  
TOUTES TAXES INCLUSES

FERMÉ LE DIMANCHE

**LUCETTE LA MONTAGNE**  
boutique

828, avenue Myrand, Sainte-Foy 681-0249

Service à domicile personnalisé offert gratuitement

Si votre nom commence par une lettre de l'alphabet, vous êtes éligible aux rabais.

Abonnez-vous avant le 12 octobre et profitez de prix réduits sur nos plans d'abonnement.

Rabais de  
**27\$**

Plan de soir seulement, au Mont-Sainte-Anne et à la Station touristique Stoneham catégorie adulte.

avant le 12 octobre 312\$  
après le 12 octobre 339\$

Rabais de  
**87\$**

Plan illimité au Mont-Sainte-Anne, catégorie adulte.

avant le 12 octobre 963\$  
après le 12 octobre 1050\$

Rabais de  
**113\$**

Plan illimité à la Station touristique Stoneham, un adulte et un enfant à charge de 14 à 22 ans.

avant le 12 octobre 1112\$  
après le 12 octobre 1225\$

Différents plans d'abonnement et paiement en plusieurs versements disponibles. Certaines conditions s'appliquent. Taxes en sus.

**Mont-Sainte-Anne**  
(418) 827-4561  
www.mont-sainte-anne.com

**Stoneham**  
STATION TOURISTIQUE  
(418) 848-2415  
www.ski-stoneham.com

ACURA MDX 2004  
4,8% à la location\*

Malheureusement - ou heureusement - l'hiver s'en vient.

Location à partir de **598\$\*** par mois 48 mois

**LE SOLDE FIN D'ANNÉE ACURA**

Comptant	Paiement
5 548 \$	598 \$*
2 898 \$	658 \$*
0 \$	718 \$*

Incluant : moteur V6 SACT de 265 chevaux, chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs, assistance de la stabilité du véhicule (VSA), 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4), et tellement plus...

Allocation de 96 000 km  
Transport et préparation inclus  
Aucun dépôt de sécurité

**ACURA**

4901, boul. des Galeries, Québec  
(418) 622-8180 / 1 888 21-ACURA  
www.acuraoptima.com

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1864JN) 2004 neuf. Un acompte de 5 548 \$ vous donne un versement mensuel de 598 \$ et un total des paiements de 34 252 \$. Un acompte de 2 898 \$ vous donne un versement mensuel de 658 \$ et un total des paiements de 34 482 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 718 \$ et un total des paiements de 34 464 \$. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte journalier est exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus. Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2004.



# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Improvisation au sommet



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

En acceptant soudainement le projet d'une conférence internationale sur l'Irak, l'administration américaine admet l'inadmissible: la situation sur le terrain continue de s'aggraver. On voudrait que la réunion qui se prépare permette d'ouvrir une porte sur l'avenir. Mais rien n'est moins sûr, tant l'improvisation entourant la tenue de ce sommet paraît grande et son organisation précipitée.

Cette conférence internationale sur l'Irak, dont le secrétaire d'État, Colin Powell, a annoncé la tenue samedi, aurait dû avoir lieu il y a plusieurs mois déjà. La

Russie, appuyée notamment par la France et d'autres, en avait proposé la tenue l'an dernier, bien avant l'enlèvement.

Dans l'état actuel des choses, il est difficile de ne pas voir dans cette soudaine volte-face une volonté des républicains de couper l'herbe sous le pied au démocrate John Kerry, qui martèle que George W. Bush a gravement isolé les États-Unis avec cette guerre.

Il faut savoir que John Kerry en appelait tout récemment encore à un sommet sur l'Irak réunissant les principales puissances mondiales et plusieurs pays musulmans. Il ne se doutait pas que la diplomatie américaine s'activait au même moment afin de préparer le terrain à une grande conférence dès le mois d'octobre, tout juste avant le scrutin présidentiel...

Avec ce virage tactique, et compte tenu de la dégradation de la situation, l'administration Bush entend faire d'une pierre deux coups. D'abord, prouver aux Américains qu'il est faux de prétendre qu'elle est incapable de rallier la communauté internationale — et ainsi tenter d'anéantir un des principaux arguments de campagne de John Kerry.

Ensuite, forcer cette même communauté internationale à se commettre davantage pour assurer la stabilisation de l'Irak et le succès des élections de janvier. Cet appel à la rescousse devrait notamment concerner l'Égypte, la Turquie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Chine et tous les membres du G8.

Hier, alors que des informations en provenance d'Égypte laissaient entendre que ce sommet aurait lieu à la mi-octobre au Caire, Colin Powell indiquait que ce rendez-vous pourrait finalement aussi se tenir en novembre... Si c'est le cas, George W. Bush, qui creuse la distance dans le dernier sondage, pourra tout de même soutenir, lors du débat qui l'opposera à John Kerry jeudi, qu'une conférence internationale est en préparation.

La situation est si sérieuse en Irak que cette réunion ne doit être ni précipitée, ni bâclée. Tout doit être mis en place pour en assurer le succès et couper les terroristes, et leurs actes barbares, de leurs soutiens.

Cette conférence est l'une des rares cartes que la communauté internationale possède encore. Washington ne doit pas la brûler. George W. Bush et son équipe devraient le plus rapidement possible en évacuer toute espèce de considération électorale interne.

## Mutuel profit



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

Dans le cadre de ses demandes en vue du renouvellement de la convention collective, le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec réclame que l'État défraie la moitié du tarif des laissez-passer de ses membres pour le transport en commun. La proposition, il faut le saluer, est socialement constructive. Elle devrait trouver un bon accueil auprès du Conseil du trésor, qui doit envisager non pas comme un fardeau supplémentaire, mais comme le moyen de se désengager progressivement du financement des frais de stationnement de ses fonctionnaires.

Oublions la manière forte. Le gouvernement libéral a vainement tenté dans le passé de retirer unilatéralement cet avantage à ses employés. La culture de l'automobile est si omniprésente chez nous qu'il est illusoire de croire que les instances syndicales souscriront à une disparition pure et simple de l'aide au stationnement. D'autant plus que la grande entreprise consent ce même type d'avantage à ses travailleurs.

Mais la porte est au moins ouverte pour une hausse des coûts à être supportée par les fonctionnaires en échange d'un accès plus généralisé à des laissez-passer d'autobus à moitié prix. L'objectif est d'atteindre, en deux ou trois conventions collectives, un point de rupture où l'écart des coûts guidera vers les abribus ceux qui ne sont pas des irréductibles de la bagnole.

Ces derniers devront alors trouver un service qui ne leur fasse pas regretter amèrement le confort de leur voiture. Les autobus bondés qui n'en finissent plus d'arriver à destination agitent vite comme un puissant répulsif. L'effort gouvernemental ne sera alors qu'un malheureux coup d'épée dans l'eau.

En mettant les bouchées doubles, le Réseau de transport de la Capitale a réussi au cours des trois dernières années à faire grimper le nombre annuel de ses passages de 36 à 39 millions. Pour accueillir une clientèle supplémentaire de plusieurs milliers d'usagers réguliers, l'injection de fonds dans le transport en commun devient une absolue nécessité.

À cet égard, l'avenir semble pour une fois vouloir se présenter sous un jour favorable. Le gouvernement fédéral est en effet désireux de donner un coup de pouce aux municipalités en leur cédant une partie de la taxe sur les carburants. Les maires des grandes villes ont, eux, déjà convenu que le transport en commun aurait droit au quart de cette manne.

Les professionnels du gouvernement pourraient donc économiser temps, argent et stress avec une conclusion heureuse sur ce point de négociation, et profiter d'un air plus pur en attendant l'autobus.

## SÉDUCTION AUTONOMISTE...



## CARREFOUR DES LECTEURS

### Vices cachés de la pyrite...

Je souffre d'un mal que l'on qualifie de «vices cachés». Il vous menace dès que vous vendez votre propriété. Ce mal insidieux vous poursuivra toute votre vie et même après votre mort. Il minera vos descendants avec la bénédiction des juristes, qui, de loin ou de près, contribueront à la révision du Code civil, mais qui ne crurent pas nécessaire de modifier une loi aussi répressive qu'est la responsabilité du vendeur, connue sous l'appellation de vices cachés.

Pour vous qui n'avez pas encore attrapé ce mal, soyez assurés que le virus est très contagieux et qu'il vous cernera dès que vous vendrez votre propriété. En effet, le Québec diffère des autres provinces car il garantit à tous ses citoyens qu'ils seront infectés par le virus, lequel se manifeste lors de la signature de l'acte de vente, et pour lequel il n'existe aucun antidote.

Cette maladie incurable vous gardera vulnérables pour toujours. Car vous êtes responsables de tous les maux que votre ancienne propriété pourrait démontrer au fil des années, laissant au dernier propriétaire la prérogative de vous traîner devant les tribunaux pour réclamer compensation.

Cette loi s'avère une révélation pour les juristes de l'extérieur. Ils comprennent mal pourquoi il n'y a pas de prescription au Québec, alors qu'ailleurs, la prescription varie de deux à trois ans.

En conclusion, pour éviter toute contamination de ce virus, abstenez-vous d'acheter et de vendre une propriété au Québec, car la loi qui doit protéger le citoyen va à l'encontre du bon sens.

André Paradis, président  
 Comité des victimes de la pyrite

### Une honte

Il y a plusieurs années, l'Ordre des chimistes a créé la Société honorifique des compagnons de Lavoisier. Cette société a pour but d'honorer un ou une chimiste qui a connu une carrière exceptionnelle tant en chimie qu'au plan de la collectivité. Ce statut de Compagnon de Lavoisier est octroyé à la suite d'un dossier comportant un curriculum vitae, cinq lettres d'appui et un résumé des motifs justifiant la nomination.

Les chimistes qui en font partie constituent un groupe sélect, car c'est la plus haute distinction de l'Ordre. Lorsque l'on reçoit une telle distinction pour l'ensemble de sa carrière, il va de soi que c'est pour la vie.

Le 17 juin dernier, l'Ordre des chimistes a décidé de radier cavalièrement et sans vergogne cinq Compagnons de Lavoisier dont Jean-Yves Savoie, lequel avait été nommé et reçu compagnon il y a à peine 10 mois; le président, qui a attribué cet honneur à M. Savoie, est également celui qui officiait lors de la résolution de ladite radiation. C'est un manque de respect flagrant car cette décoration a été accordée au mérite!

J'ai honte de mon ordre professionnel et je ne suis pas le seul, car cette année, plus de 10% des membres ont quitté le bateau, soit 262, ce qui obligera l'Ordre à majorer la cotisation annuelle car avec un tel nombre en moins, c'est un manque à gagner pour l'Ordre d'environ 50 000\$.

Antoine Fournier  
 Ex-président de l'Ordre des chimistes de 1988 à 1993  
 Saint-Nicolas

### Mario «W» Dumont

«Le Québec pourra poser des gestes légitimes, qui deviendront légaux parce que personne n'osera se mettre en travers du chemin.», dit Mario Dumont. Cette sentence pompeuse du chef de l'ADQ ne peut qu'évoquer l'arrogance du président étatsunien Georges W. Bush.

Remplacez «Le Québec» par «Les États-Unis», que l'on parle de construire un barrage ou de faire la guerre en Irak ou ailleurs, c'est la même manifestation rétrograde de la pensée dite «de droite».

Cette pensée, ce n'est pas que de baser le progrès sur l'enrichissement des riches et des puissants, c'est avant tout la croyance en un ordre moral, une pensée magique ne tenant aucun compte de la réalité et des besoins humains. Il en résulte une pensée unique traversant en faisceaux (origine du mot «fascisme») tous les aspects de la vie des citoyens.

Après la démagogie, le populisme, l'opportunisme, jamais Mario «W» Dumont ne nous a autant alertés que par ce mépris de la légalité et de l'État de droit.

Pierre Fortin, avocat  
 Québec

### Dumont et la règle de droit

Pas d'accord avec l'ADQ. Comment un parti politique peut-il prôner l'action illégale et le bafouillage des institutions alors que notre Constitution repose précisément sur la primauté de la règle de droit? Comment peut-on vouloir à la fois faire partie du Canada et se proposer de violer ouvertement sa Constitution? On croirait entendre Ralph Klein. Quelle sorte de pays aurions-nous si tous se proposaient d'en faire autant? Quel exemple pour les citoyens tentés de se faire justice.

Une fois de plus, M. Dumont rate une occasion de se taire et montre son manque de jugement et son instinct démagogique. Scandaleux. Navrant.

Hubert Gaudry  
 Sainte-Foy



Mario Dumont

### «Queen Mary» et... Haïti!

Devant le *Queen Mary 2*, on ne peut que s'émerveiller devant ce gros hôtel flottant, face au cap Diamant et au Château Frontenac. À RDI, on nous montre des cabines luxueuses, de grands salons, des cuisines gigantesques...

Le chef y décrit la quantité de caviar, de viandes, de fruits de mer, de fruits servis. Et même si cela n'a pas été touché par les passagers, on en jette de grandes quantités à la poubelle.

La nouvelle qui suit nous montre Haïti dévastée par l'ouragan Jeanne: rues inondées, cadavres d'animaux, d'enfants, des gens qui manquent d'eau potable et de nourriture. Que de misère pour un pays encore durement éprouvé! Quel affreux contraste face au faste du *Queen Mary 2*.

Je déplore qu'il y ait tant de nourriture jetée à la poubelle dans les croisières quand d'autres crèvent de faim. Tant d'inégalités. Ce n'est pas pour rien qu'il y a autant d'actes de terrorisme dans le monde qui nous empêchent de voyager sans craindre pour notre sécurité.

Louissette Drouin,  
 Kingston, Ontario

### Anguille sous roche

Quand je vois Paul Martin, Pierre Pettigrew, Lucienne Robillard, Stephen Harper et Jack Layton louanger, de concert, l'accord particulier avec le Québec dans l'entente sur la santé conclue avec les premiers ministres provinciaux lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, je m'étonne. Mais quand je vois Stéphane Dion exulter, je me dis qu'il y a une anguille sous roche...

Sylvio Le Blanc  
 Montréal

### Personne n'en parle

L'émission *Tout le monde en parle* de Guy A. Lepage a mis fin aux Beaux Dimanches et personne n'en parle. La Société Radio-Canada (SRC) en avait sans doute assez de gaspiller des fonds publics à nous montrer des pièces de théâtre, des films de répertoire, des musiciens, bref de la culture.

Après *La Fureur*, la SRC nous plonge une fois de plus dans la guimauve. Je suis d'une nature riieuse. Cependant, je sens que l'humour de la SRC ne fait que répéter d'une autre manière la pensée unique qui sévit dans ce petit univers clos qu'on veut nous faire passer pour de la culture.

Le dimanche, à la télévision, j'aimerais en savoir plus sur Pouchkine et Shakespeare.

Le mandat de la SRC est de nous servir une programmation complémentaire des réseaux privés.

Quand la télé publique se met à l'heure des *Tannants*, on finit par douter de la raison d'être de la SRC.

Gaëtan Bouchard  
 Trois-Rivières

### @ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Devrait-on autoriser le suicide assisté dans le cas de maladies incurables?

ÉCRIVEZ-NOUS À: opinion@lesoleil.com en inscrivant votre adresse et votre numéro de téléphone.



## OPINIONS

## Les élections oubliées... du Congrès américain

Un impact important sur la politique étrangère

Frédéric Gagnon

Coauteur du livre « Les Élections présidentielles américaines » (Presses de l'Université du Québec, 2004) et chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'UQAM (www.dandurand.uqam.ca)

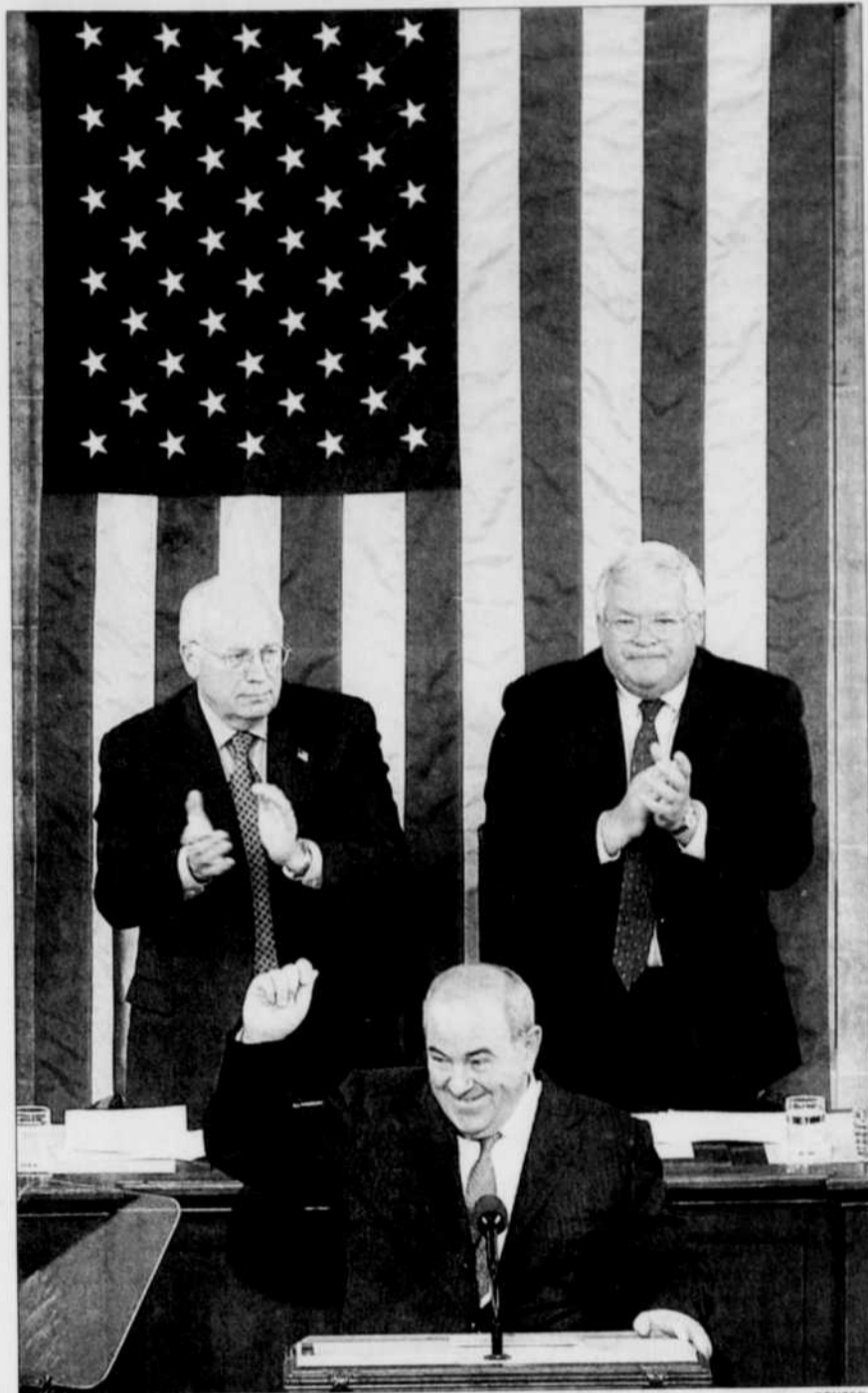
Le 2 novembre prochain, les Américains n'éliront pas seulement leur président. Ils choisiront également la totalité des 435 membres de la Chambre des représentants, ainsi que 34 des 100 membres du Sénat. Quoique moins médiatisées que l'élection présidentielle, les élections au Capitole sont déterminantes pour les Américains et l'avenir de la politique étrangère des États-Unis.

En effet, le Congrès possède d'importants pouvoirs de politique extérieure, notamment ceux d'autoriser les interventions et les dépenses militaires proposées par la Maison-Blanche. En plus de savoir qui, de John Kerry ou de George W. Bush, sera élu à la présidence, il est donc nécessaire de se pencher sur les élections au Congrès pour entrevoir la dynamique qui sous-tendra la formulation et la conduite de la politique étrangère à partir de janvier 2005.

## UN CONGRÈS À MAJORITÉ RÉPUBLICAINE

Depuis les élections de mi-mandat de novembre 2002, les républicains contrôlent le Congrès. Avec l'aide de fidèles alliés au Capitole, notamment le leader de la majorité au Sénat, Bill Frist (rép. — Tennessee), et le *speaker* de la Chambre, Dennis Hastert (rép. — Illinois), George W. Bush a bénéficié d'appuis réels en matière de politique étrangère.

C'est, entre autres, ce qui lui a permis d'obtenir l'appui d'un nombre suffisant de sénateurs et de représentants pour déclencher la guerre en Irak, donner force de loi au USA Patriot Act et augmenter les budgets militaires à près de 400 milliards de dollars par année. Les républicains sont pour l'instant majoritaires à la Chambre des représentants, avec 229 sièges contre 205. Puisqu'en principe, plus de 90% des représentants sortants sont réélus, les possibilités que les républicains perdent le contrôle de la Chambre en novembre sont minces. Au Sénat cependant, l'avantage du parti de Bush est plus ténu, avec 51 sièges contre 48.



Le premier ministre irakien Ayah Allaoui s'adresse au Congrès américain devant le vice-président Dick Cheney et le speaker de la Chambre, Dennis Hastert

## FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ POUR LES DÉMOCRATES ?

Sur les 34 sièges à pourvoir au Sénat en 2004, 19 sont actuellement démocrates et 15 républicains. L'issue de plusieurs de ces courses est pratiquement déjà connue. Par exemple,

très populaires dans leur État respectif, des sénateurs sortants comme Charles Schumer (dém. — New York), Patrick Leahy (dém. — Vermont) et John McCain (rép. — Arizona) ont d'excellentes chances d'être réélus. Au total, une vingtaine d'autres sénateurs conserveront proba-

blement leur poste, dont 11 démocrates et neuf républicains.

Outre ces 23 élections plus ou moins assurées, 11 pourraient toutefois apporter des changements au Sénat en novembre. D'une part, huit sénateurs ne se représenteront pas. Il s'agit des démocrates John Breaux (Louisiane), Bob Graham (Floride), Zell Miller (Géorgie), John Edwards (Caroline du Nord) et Fritz Hollings (Caroline du Sud), ainsi que des républicains Ben Nighthorse (Colorado), Don Nickles (Oklahoma) et Peter Fitzgerald (Illinois).

Pour ces élections, tout peut arriver. Les républicains sont toutefois avantagés par rapport aux démocrates sur un point : ils voient le parti de John Kerry abandonner des sièges dans cinq États du sud qui, hormis la Floride, ont clairement favorisé Bush en 2000 et sont considérés comme des États à tendance républicaine aujourd'hui. Mince consolation pour les démocrates, ils ont des chances de prendre au moins un des trois sièges abandonnés par les républicains, celui de l'Illinois. Véritable étoile montante depuis la convention nationale de son parti, Barack Obama est en effet l'un des seuls démocrates qui risquent sérieusement de soutenir un siège sénatorial au parti de Bush en novembre.

D'autre part, trois élections concernent des sénateurs sortants qui se représentent, mais dont la réélection sera difficile. D'abord, une élection sera s'annonce en Pennsylvanie. Elle oppose le sénateur républicain Arlen Specter au démocrate Joseph Hoeffel. Ensuite, en Alaska, le manque de légitimité politique de la sénatrice républicaine Lisa Murkowski lui rend la tâche difficile face au démocrate Tony Knowles. En effet, Murkowski n'a pas encore été élue sénatrice de son État. Elle a été nommée à ce poste en 2002 par Frank Murkowski, son prédécesseur — et également son père! — qui, devenu gouverneur de l'Alaska, disposait alors de ce pouvoir. Dans une course qui s'annonce des plus serrées, le défi pour Murkowski est donc de faire oublier aux électeurs les allures de népotisme qu'implique sa situation.

Enfin, au Dakota du Sud, ce serait peu dire que d'affirmer que les répu-

blicains « veulent la tête » de Tom Daschle, actuellement leader de la minorité démocrate au Sénat. Considéré par les républicains comme un « obstructionniste » et la figure emblématique de l'opposition sénatoriale aux projets de l'administration Bush, Daschle pourrait avoir du mal à se faire réélire. Dans un État où la forte tendance républicaine des électeurs n'est plus à démontrer, les instances du Parti républicain déploient de vastes moyens pour déloger Daschle.

## IMPACT DU CONGRÈS SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Au regard des campagnes électorales qui se déroulent actuellement pour les sièges au Congrès, il semble que les républicains conserveront le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat en novembre. Conjugué à l'élection présidentielle, cela aura un impact considérable sur la formulation et la conduite de la politique étrangère américaine. D'un côté, un Congrès républicain combiné à une deuxième administration Bush donnerait le genre de situation à laquelle on a assisté entre 2000 et 2004. Bush aurait le loisir de poursuivre son agenda de politique étrangère (refuser de ratifier Kyoto, rechigner à s'impliquer davantage dans les activités onusiennes, continuer la militarisation de l'espace, etc.) sans réelle opposition du Capitole.

Au contraire, la conjonction d'un Congrès républicain et d'une administration démocrate menée par Kerry mettrait au grand jour les tensions et les divergences qui existent entre les deux partis. On n'a qu'à imaginer une situation où les sénateurs et les représentants républicains s'uniraient pour contrecarrer les projets de politique étrangère de Kerry. Les difficultés de Clinton d'obtenir l'appui du Congrès républicain après 1995 pour financer pleinement les activités onusiennes rappellent-elles quelque chose? S'il est élu président, ce sont des frustrations semblables qui attendent Kerry. Ainsi, même si les républicains perdent le contrôle de la Maison-Blanche, la mise en œuvre du programme démocrate pourrait être largement obérée par la suprématie républicaine au Congrès.

Depuis les élections de mi-mandat de novembre 2002, les républicains contrôlent le Congrès

## PAUL MARTIN À L'ONU

## Plaire à l'étranger et rassurer les Canadiens : une nouvelle politique étrangère?

Nelson Michaud, Ph.D.

Professeur agrégé, l'auteur est directeur associé au Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI) à l'École nationale d'administration publique

Paul Martin faisait cette semaine son entrée à titre de chef de gouvernement du Canada dans le cercle des Nations unies. Ce discours n'est-il qu'énoncé de bonnes intentions adressées à la communauté internationale ou comportait-il aussi une dimension plus pragmatique et un message à l'intention des Canadiens en définissant une nouvelle politique étrangère pour le Canada?

## PRIORITÉS ET RESPONSABILITÉS

Le premier ministre a articulé sa présentation autour de la nécessaire réforme de l'ONU, prenant soin de préciser qu'il ne désire pas s'attaquer à la réforme structurelle, mais traiter d'un nouvel ordonnancement des priorités.

Le premier ministre exprime ces priorités sous forme de cinq responsabilités qu'il définit et illustre d'exemples concrets. En soi, chacune de ces priorités représente une profession de foi toute canadienne marquée au coin de la continuité. Ainsi, la dimension multilatérale est affirmée à deux niveaux : d'abord, par la confiance en l'ONU comme outil de gestion de la sécurité mondiale et ensuite par l'explicite nuance, du nécessaire recours aux institutions multilatérales puisqu'on ne peut « justifier un droit d'intervention unilatéral dans un pays chaque fois qu'un autre pays en a envie ».

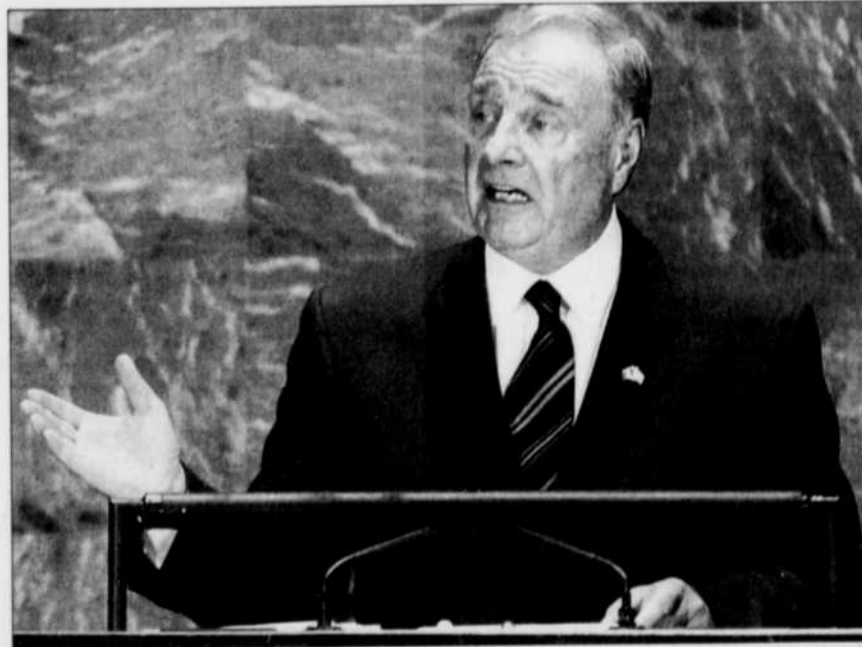
Le message envoyé au monde est clair : le Canada ne supportera pas davantage les initiatives du type de celles qui ont eu lieu en Irak ; et il ne masque pas pour autant celui destiné à l'auditoire canadien : l'internationalisme pearsonien, dont on se glorifie volontiers au Canada, est toujours bien vivant.

De même, les cinq responsabilités énoncées constituent autant de messages à l'intention des dirigeants mondiaux que d'assurances données à la

population canadienne. À cette dernière, le premier ministre réitère sa croyance en la défense de nos valeurs à l'échelle internationale — le fameux troisième pilier de la vététable politique étrangère qui est pourtant appelée à être imminemment remplacée. Fait qu'il veut aussi rassurer, sa volonté s'inscrit en grande partie dans la continuité de l'action internationale du Canada. Ainsi, la « responsabilité de protéger », qu'il distingue du droit d'ingérence, avait déjà été la dot du Canada lors de son adhésion à l'organisation des États américains sous le gouvernement Mulroney et elle s'est incarnée dans le Tribunal pénal international ardemment défendu par le Canada.

La « responsabilité de refuser » fait appel à la non-prolifération et au désarmement qui sont au cœur de la perception canadienne d'un monde pacifique. La « responsabilité de respecter » reprend le thème de la diversité culturelle tandis que la « responsabilité de construire » nous ramène à ce sentiment de bien-être éprouvé — quoique malheureusement non fondé — d'un pays contributeur majeur à l'aide internationale. Enfin, la « responsabilité envers l'avenir » couronne le tout, mais constitue un énoncé d'intention irréprochable, tout au plus.

Entendus à l'étranger, ces messages ramèneront toutefois à l'avant-scène les capacités réelles du Canada : malgré un appel à l'action placé en conclusion du discours du premier ministre, le Canada semble vouloir s'engager davantage au plan des idées qu'au chapitre des gestes concrets. Deux exemples illustrent bien ce fait. Faire accepter par un forum plus vaste que celui des Amériques la responsabilité de protéger, par exemple, risque d'être une entreprise difficile auprès d'au moins deux des membres permanents du Conseil de sécurité : la Russie et la Chine. Et si l'initiative ne franchit pas cette première enceinte, elle ne survivra au mieux qu'à l'état de rumeur dans les corridors feutrés des palais onusiens. Comment le Canada peut-il contribuer



Paul Martin, lors de son discours devant l'ONU

à surmonter cet obstacle? De même, la responsabilité de refuser est certes un appel à des outils onusiens plus efficaces que ceux utilisés par les inspecteurs en Irak, mais il reste à voir comment le Canada pourrait y concourir.

Réconfort au Canada et scepticisme à l'étranger seront donc probablement les deux sentiments qu'auront inspiré cette prestation du premier ministre. Deux conclusions plus nuancées s'imposent toutefois.

## AFFIRMATION D'UN INTÉRÊT RENOUVÉ

D'une part, il faut reconnaître que bien que minimaliste à certains égards, il s'agit d'une prise de position qui semble mieux articulée et plus engagée envers le contexte international que n'était la position canadienne aux jours du gouvernement Chrétien alors que les initiatives personnelles d'un Lloyd Axworthy, véritable justicier solitaire, ont été pratiquement les seuls faits marquants d'une décennie de politique étrangère canadienne. On n'a qu'à regarder, eu

égard au Darfour, en quoi est aujourd'hui utile la politique d'intervention rapide promue par André Ouellet pour se rendre compte que ce ne sont pas toutes les idées canadiennes qui sont nécessairement porteuses de succès.

En ce sens, le fait d'articuler la position canadienne autour d'une « doctrine des cinq responsabilités » lance un certain signal de « retour en affaires » de la part du Canada. Si elle ne fait pas long feu, la première de ces responsabilités appelle une véritable redéfinition de certains segments du droit international et pourrait susciter maints débats avant de déboucher sur un nouveau paradigme à l'intérieur duquel pourrait s'opérationnaliser le concept de souveraineté.

## UN CLIN D'ŒIL AUX AMÉRICAINS

D'autre part, on pourrait penser que plusieurs éléments du discours sont autant de camouflés à l'égard de la Maison-Blanche : que ce soit les appels aux vertus du multilatéralisme, au TPI ou à

la diversité culturelle — autant d'éléments non reconnus par les Américains —, le reproche à peine voilé au *modus operandi* de l'intervention américaine en Irak ou la réaffirmation en un système d'inspection onusien bonifié. Il faut toutefois mettre ces éléments en contrepois avec d'autres comme la reconnaissance explicite d'une partie de l'« axe du mal » — la Corée du Nord et l'Iran — ou le *statu quo* structurel qui nie de façon implicite la nécessité de revoir la structure d'un Conseil de sécurité qui avantage les États-Unis. Le Canada garde donc certaines distances idéologiques face à son voisin — ce qui plaît aux Canadiens et rassure la communauté internationale — mais n'hésite pas à signaler à Washington qu'à certains égards, il est possible de parler un même langage.

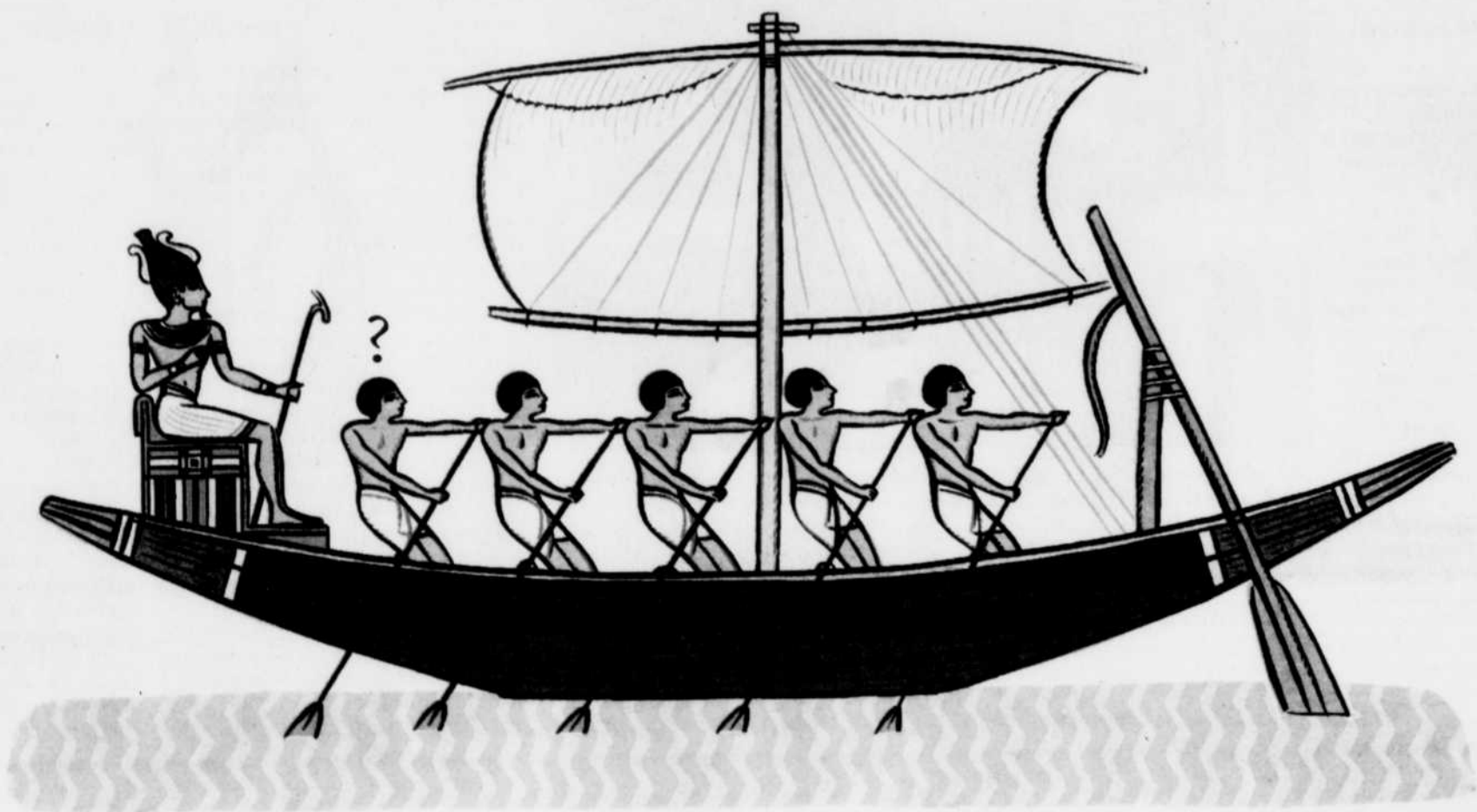
## UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE ?

Peut-on alors dire qu'il s'agit d'un changement profond dans l'orientation de la politique étrangère canadienne? Ce serait sans doute exagéré de le faire, tant il y a d'éléments de continuité, y compris le G20, bébé dont le premier ministre a assumé la paternité aux jours de son passage aux Finances. Par ailleurs, il semble que cette politique sera davantage l'effort d'un gouvernement que l'initiative d'individus, comme c'était le cas lors d'un passé récent.

Force est de reconnaître que l'ONU n'était guère l'endroit où donner davantage de détails, mais le gouvernement devra aller au-delà de ses bonnes intentions pour redéfinir la position internationale du Canada. À défaut de quoi, d'autres puissances moyennes — le Brésil, l'Inde ou l'Australie, au premier chef — n'hésiteront pas à jouer d'influence et à nous ravir les avantages que notre position nous a, jusqu'à ce jour, garantis. En ce sens, il faudra d'abord scruter les discours du Trône qui sera lu dans quelques jours : il devrait nous révéler la présence ou l'absence d'une volonté réelle de renouvellement.



POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI?



## POURQUOI TRAVAILLER POUR UN AUTRE ?

Vous voulez être votre propre patron ? Tapez [www.acquization.biz](http://www.acquization.biz) : le nouveau service Internet voué à la recherche d'entreprises et de franchises. Simple, sûr et confidentiel, il est gratuit pour les acheteurs. Entrez vos critères de recherche et vous serez avisé par courriel aussitôt qu'un vendeur éventuel se manifeste. Vous pouvez aussi y repérer agents, courtiers et autres ressources professionnelles. Chez Acquization.biz, l'occasion fait le patron.

**Acqui<sup>z</sup>ition.biz**

*Pour acheter ou vendre une entreprise.*

POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI? POURQUOI?